



Metz Métropole
communauté d'agglomération
rapport d'activité

2011

Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Les grandes dates de l'année 2011
- 6-7 Le bureau de Metz Métropole
- 8 L'organigramme de Metz Métropole
- 9 Les partenaires de Metz Métropole
- 10-13 Compte administratif

15 Identité culturelle

- 16-17 Opéra-Théâtre et Centre Pompidou-Metz
- 18 Musée de La Cour d'Or
- 19 Conservatoire Gabriel Pierné
- 20 Archéologie préventive
- 21 Tourisme

23 Territoire compétitif

- 24-26 Enseignement supérieur
- 27 Développement économique
- 28-31 ZAC

33 Métropole durable

- 34-37 METTIS
- 38-39 Transports
- 40 Développement durable
- 41 Agriculture périurbaine
- 42 Assainissement
- 43 Avenue de la Seille
- 44-45 Déchets
- 46-47 Habitat et politique de la ville
- 48 Planification territoriale
- 49 SCoTAM
- 50 Droit des sols et SIG

2011, LA CROISÉE DES CHEMINS



Oui, l'année 2011 aura indéniablement marqué la jeune histoire de Metz Métropole. Il suffisait de se promener dans les galeries du Centre Pompidou-Metz, de se laisser emporter par le succès de l'exposition inaugurale *Chefs-d'œuvre ?* ou de voir un artiste comme Daniel Buren poser ses rayures et ses couleurs « chez nous », pour réaliser à quel point notre territoire avait soudainement changé de dimension. Toutes les interrogations d'hier sont devenues d'unanimes enthousiasmes. L'heure était venue de récolter les fruits de notre courage et de notre audace. Nous pouvons en être fiers.

Avec l'approbation de notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), notre Communauté d'agglomération a, à nouveau, fait le choix d'un esprit visionnaire et de dynamisme. D'ici 2014, elle investira ainsi pas moins de 400 millions d'euros pour hisser le territoire à une place de choix en Europe. Le début des travaux de METTIS, qui révolutionneront les transports en commun de notre métropole, en est l'élément le plus visible et le plus immédiat en 2011. Ce PPI renforcera aussi la stratégie de compétitivité mise en place par notre Communauté d'agglomération en matière d'économie et d'enseignement supérieur. Il donnera à nos équipements culturels un souffle nouveau. Il assurera notre présence quotidienne auprès des habitants, dans la collecte de leurs déchets, l'assainissement, la politique du logement ou l'amélioration de leur cadre de vie par exemple. 2011 est le point de départ de cette passionnante période où de grands projets structurants vont naître sur notre territoire.

Il n'est pour autant pas question de nier les impacts économiques et psychologiques de cette crise mondiale qui nous affecte toutes et tous. Mais à l'heure où le Centre Pompidou-Metz nous traçait une voie nouvelle, faire le choix de l'immobilisme aurait été un véritable gâchis. En s'appuyant sur son excellente santé financière, Metz Métropole a choisi d'ouvrir, en 2011, un nouveau chapitre de son Histoire : celui de l'ambition et de la responsabilité pour l'ensemble des 230 000 métropolitains de ses quarante communes membres.

JEAN-LUC BOHL
PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE
MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-METZ

Les grandes dates de 2011

une année de construction



JANVIER

- **25 au 27 janvier** : première présence de Metz Métropole au Salon URBEST
- **28 janvier au 5 février** : *Carmen* à l'Opéra-Théâtre, coproduction entre les Opéras de Metz et Nancy



FÉVRIER/MARS

- **11 février** : naissance du réseau UrbaniCités

AVRIL

- **avril** : une **nouvelle identité visuelle** pour les équipements culturels de Metz Métropole
- **1^{er} au 7 avril** : 3^e édition de la **Semaine du Développement Durable**
- **6 avril** : **Forum METTIS** en présence de Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg
- **7 avril** : Metz Métropole attribue à **Van Hool** la construction des bus à haut niveau de service METTIS



MAI

- **5 mai** : annonce de l'implantation d'un **Institut de Recherche Technologique** sur le site de Metz-Technopôle
- **8 mai au 9 septembre** : exposition **Daniel Buren** au Centre Pompidou-Metz
- **14 mai** : **premier anniversaire** du Centre Pompidou-Metz, à l'occasion de la **Nuit des Musées**
- **17 mai** : première visite des élus de Metz Métropole à l'usine Van Hool d'Anvers (Belgique)
- **19 mai** : PSA annonce la création d'un **OpenLab** sur Metz-Technopôle



JUIN

- début des travaux de l'**Avenue de la Seille**
- **1^{er} au 10 juin** : opération **prévention déchets** « Les Dieux du Tri »
- **3 juin au 6 juillet** : première édition du Mois des **ClimatCités** de Metz Métropole
- **9 juin** : première édition des **Animations Gourmandes** (deux autres dates les 7 juillet et 15 septembre)
- **10 juin** : début des travaux de **plateforme METTIS**

JUILLET

- **7 juillet** : visite des élus de Metz Métropole sur le chantier du futur **centre hospitalier de Mercy**
- **11 juillet** : Metz Métropole adopte le **Programme Local de l'Habitat** pour la période 2011-2017



AOÛT

- **29 août** : mise en place du **Réseau Futé des TCRM**



SEPTEMBRE

- inauguration de la **première année de médecine** sur le campus Bridoux
- mise en place de **trois itinéraires de délestage** dans le cadre des travaux METTIS
- nouveau numéro vert pour les travaux METTIS : 0 800 57 2013
- campagne institutionnelle « **Aller de l'avant !** »
- **12 septembre** : ouverture de l'exposition *Erre* au Centre Pompidou-Metz
- **16 au 22 septembre** : Semaine de la Mobilité
- **23 septembre** : Metz Métropole attribuée à Keolis la **nouvelle DSP Transports publics**
- **27 septembre** : **millionième visiteur** accueilli au Centre Pompidou-Metz
- **30 septembre au 10 octobre** : METTIS mis à l'honneur sur le stand de Metz Métropole à Foire Internationale de Metz

OCTOBRE

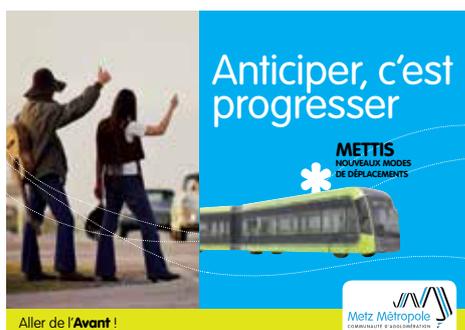
- **7 octobre** : ouverture de *Bivouac*, la rétrospective des frères Bouroullec au Centre Pompidou-Metz

NOVEMBRE

- début des travaux **METTIS** sur le Moyen-Pont
- début de la **rénovation des salles de peinture** au Musée de La Cour d'Or
- **12 au 26 novembre** : Semaine européenne de la **Réduction des Déchets**
- **18 novembre** : début de l'exposition *L'en-verre du décor* au Musée de La Cour d'Or
- **19 et 20 novembre** : deuxième édition des **Échanges Gourmands** à Metz Métropole
- **20 novembre** : baptême du **foyer Ambroise-Thomas** à l'Opéra-Théâtre

DÉCEMBRE

- participation de Metz Métropole à l'**Année des Outre-Mer en France**, invitée des **Marchés de Noël** de Metz



LA NOUVELLE DIMENSION DU SILLON LORRAIN

L'année 2011 aura été marquée par la nouvelle dimension prise par le Sillon Lorrain. Né en 2005, celui-ci se donne pour vocation de proposer une échelle de réflexion pertinente au niveau des villes et agglomérations de Metz, Nancy, Thionville et Épinal. Ensemble, elles portent des projets d'envergure internationale que, seules, elles ne pourraient pas mener. Après avoir signé son Pacte métropolitain le 14 février, le Sillon Lorrain est officiellement devenu, le 19 septembre, le premier Pôle métropolitain de France. Il se donne ainsi la légitimité politique nécessaire pour peser sur les grands dossiers stratégiques comme la liaison fluviale Saône-Moselle, le raccordement de la Lorraine à la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, l'organisation d'une communauté hospitalière régionale, l'accompagnement de l'Université de Lorraine ou la présence dans les instances de la Grande Région par exemple.



Le bureau de Metz Métropole en 2011



J.-L. BOHL
Président

Montigny-lès-Metz

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS



Metz

D. GROS
1^{er} Vice-Président



Metz

R. DARBOIS
Conseiller délégué
En charge
de la coordination
des modes doux

LOGEMENT ET HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Woippy

F. GROSDIDIER
2^e Vice-Président



Rozérieulles

R. PEULTIER
Conseiller délégué
En charge des
entreprises sociales
pour l'habitat



Saint-Privat-la-Montagne

J.-C. WALTER
Conseiller délégué
En charge de
la réhabilitation du parc
immobilier social privé
et du développement
de l'accession sociale

STRATÉGIE ET PLANIFICATION TERRITORIALE, MÉTROPOLISATION ET SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Le Ban-Saint-Martin

H. HASSER
3^e Vice-Président

FINANCES



Lorry-lès-Metz

M.-H. MATHIEU
6^e Vice-Président



Laquenexy

P. GRIVEL
Conseiller délégué
En charge de la fiscalité
et des taxes

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



Metz

R. LIOGER
7^e Vice-Président

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Marly

T. HORY
8^e Vice-Président

POLITIQUE DE LA VILLE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Saint-Julien-lès-Metz

F. HERDÉ
9^e Vice-Président



Saulny

A. MATHIAS
Conseiller délégué
En charge de
l'insertion sociale
et professionnelle
des jeunes

RESTRUCTURATIONS MILITAIRES



Augnny

F. HENRION
12^e Vice-Président

ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Metz

A. FONTE
13^e Vice-Président



Châtel-Saint-Germain

R. MARCHAL
Conseiller délégué
En charge
de l'archéologie
préventive



Scy-Chazelles

J. STRAUB
Conseiller délégué
En charge de
la diffusion culturelle

CONSTRUCTION ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



Amanvillers

P. KELLER
14^e Vice-Président



Pournoy-la-Chétive

A. TRESSON
Conseiller délégué
En charge des travaux
dans les équipements
culturels

COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS



Sainte-Ruffine

J.-C. WANNENMACHER
17^e Vice-Président



Vernéville

M. MAURY
Conseiller délégué
En charge des impacts
du Grenelle
de l'Environnement

AFFAIRES JURIDIQUES, PATRIMONIALES ET FONCIÈRES



Vany

M.-C. DELLINGER
18^e Vice-Président



Cuvry

F. CARPENTIER
Conseiller délégué
En charge du suivi
juridique et foncier
du projet METTIS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE



Metz

G. KRAUSENER
19^e Vice-Président

POLITIQUES CONTRACTUELLES,
FONDS EUROPÉENS,
RECHERCHE DE SUBVENTIONS
ET PARTENARIATS FINANCIERS



D. DEFAUX
Conseiller délégué
Relations avec les
structures intercommu-
nales et les organismes
représentatifs
des collectivités

C. MARTIN
Conseiller délégué
En charge
de la participation
citoyenne



J.-C. THÉOBALD
4° Vice-Président

COMMANDE PUBLIQUE ET PROCÉDURES
DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



A. CHAPELAIN
5° Vice-Président

M. FRANÇOIS
Conseiller délégué
En charge du suivi
et de l'exécution
des marchés publics

P. MUEL
Conseiller délégué
En charge du suivi
et de l'exécution
des délégations
de service public

RESSOURCES ET MOYENS



B. Duval
10° Vice-Président

H. FOULIGNY
Conseiller délégué
En charge
des systèmes
d'information

S. SUSUNG
Conseiller délégué
En charge
des assurances

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



T. JEAN
11° Vice-Président

M. TORLOTING
Conseiller délégué
En charge du
développement
et de l'agriculture
périurbaine

RESSOURCES HUMAINES
ET GESTION DU PERSONNEL



J.-F. SCHMITT
15° Vice-Président

A. PETTE
Conseiller délégué
En charge de l'hygiène
et
de la sécurité

ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



G. BERGÉ
16° Vice-Président

M. HENRION
Conseiller délégué
En charge de
la préservation
environnementale

J. STROZYNA
Conseiller délégué
En charge de la lutte contre
la pollution de l'air, la
lutte contre les nuisances
sonores et la protection
contre les crues

INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX



M. SEIDEL
20° Vice-Président

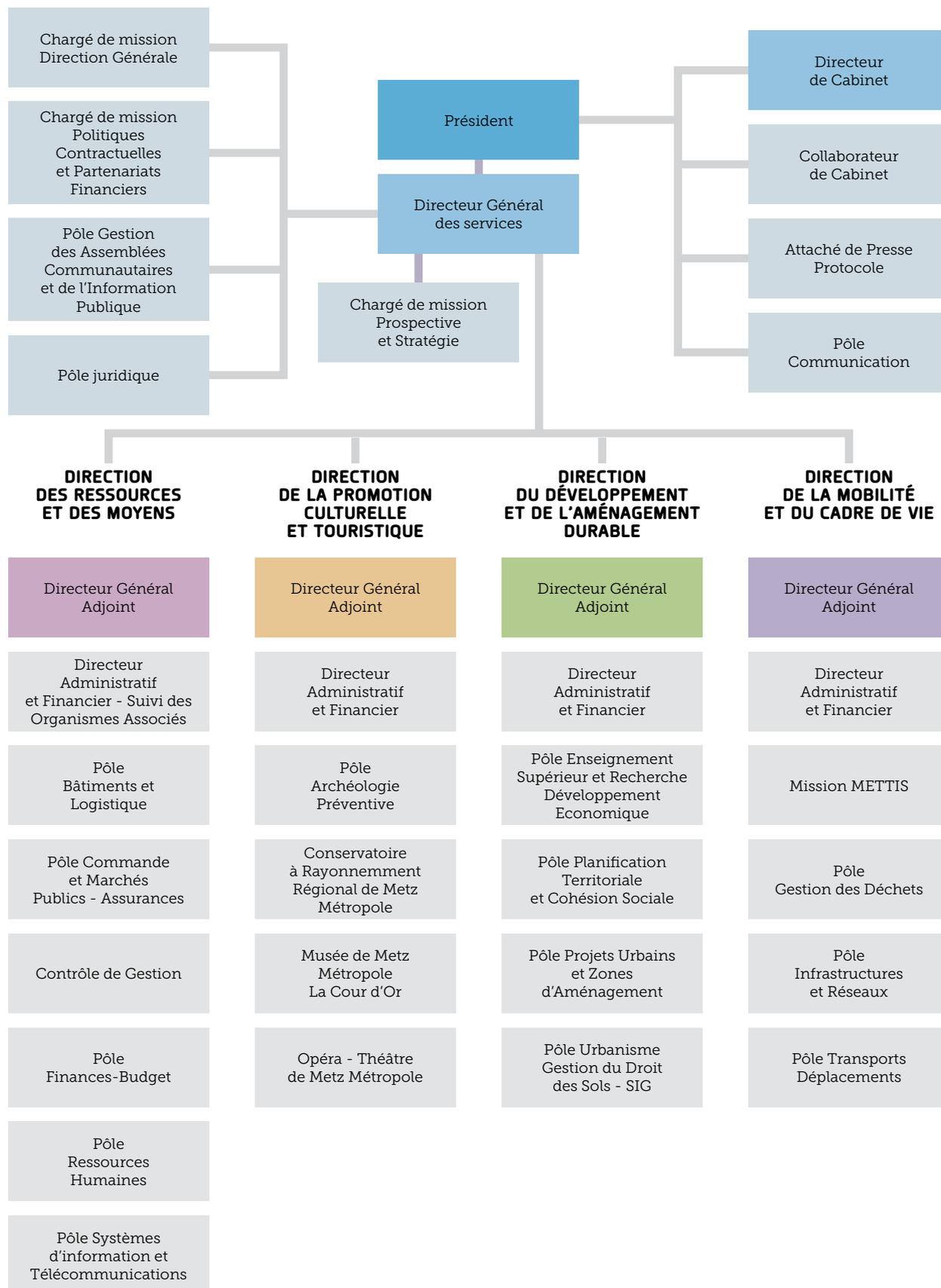
R. SIMON
Conseiller délégué
En charge des
infrastructures
d'intérêt communautaire



J.-L. MICHELOT
Membre du bureau

J.-P. PAUTZ

Organigramme 2011



Les partenaires de Metz Métropole

Metz Métropole a choisi de confier une partie de ses missions à des prestataires extérieurs pour des motifs techniques ou financiers. Voici quelques informations clés pour mieux comprendre les rôles de chacun.

Les SAEML partenaires	
Somergie Créée en 1991	Gestion et valorisation des déchets recyclables sur le territoire de Metz Métropole
TCRM Créée en 1991	Exploitation du réseau de transport dans l'agglomération messine
Metz Technopôle Créée en 1993	Développement et promotion du site de Metz Technopôle et exploitation du centre d'affaires CESCO
Les autres	
Metz Expo Événements SAS Renouvellement de la délégation en 2007	Gestion du Parc des Expositions, organisation de foires, salons et marchés aux puces, accueil de manifestations et location de halls
Haganis Régie de Metz Métropole depuis 2005	Traitement et valorisation des déchets ménagers, assainissement (eaux usées), exploitation des ouvrages d'assainissement pluvial de Metz Métropole ou pour d'autres collectivités ou entreprises.
SAREMM Créée en 1988 sous la forme d'une SAEML puis transformée en SPL en 2011	Aménageur du Quartier de l'Amphithéâtre pour le compte de Metz Métropole

PETIT LEXIQUE JURIDIQUE

SPL : Société Publique Locale

Ce nouveau statut est venu enrichir la gamme des outils à disposition des collectivités locales françaises. C'est une réponse aux collectivités souhaitant maîtriser leurs problématiques urbaines. Dans un premier temps limitées à l'aménagement (Société publique locale d'aménagement - SPLA), ces structures sont maintenant ouvertes à tous les domaines de compétences des collectivités locales depuis la loi du 29 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales (assainissement, distribution d'eau, gestion d'équipements...).

DSP : Délégation de Service Public

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public, dont elle a la responsabilité, à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir les biens nécessaires aux services.
Metz Métropole a ce type de contrat avec les TCRM et Metz Expo Événements.

Régie

Le terme désigne à la fois :

- un établissement public chargé de la gestion d'un service public (où l'on distingue encore régie simple et régie autonome) ;
- un mode de gestion de ce service.

Dans le cas d'HAGANIS, il est question d'une régie autonome, qui se définit comme suit : la collectivité confie un service à un établissement public qui reste sous le contrôle de la collectivité mais qui dispose de son propre conseil d'administration et d'un directeur. Il s'agit alors d'une régie autonome. Son conseil vote le budget et fixe les prix de service.

SAEML : Société Anonyme d'Économie Mixte Locale

Il s'agit d'une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés. Une SAEML peut assurer l'aménagement, la construction ou l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou de toute autre activité d'intérêt général. L'avantage du recours à la SAEML est la prise en compte de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise et la souplesse de la société de droit privé.

SAS : Société par Action Simplifiée

La SAS peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, qui ne supportent les pertes de la société qu'à concurrence de leur apport. Mis à part quelques dispositions impératives, le fonctionnement de la SAS fait preuve d'une grande souplesse. En effet, les statuts déterminent librement les formes et les conditions dans lesquelles sont prises la plupart des décisions collectives. Ils déterminent également à quelles conditions de quorum et de majorité sont prises les décisions collectives.

Le compte administratif 2011

Sur le plan budgétaire, l'année 2011 a été marquée par l'adoption d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2011-2014 pour un montant de 376,3 M€, par l'entrée en vigueur du nouveau panier de ressources remplaçant la Taxe Professionnelle Unique et la création d'un nouveau budget annexe dédié aux transports collectifs permettant d'identifier dans un souci de transparence cette compétence communautaire.

BUDGET PRINCIPAL¹

LES RECETTES

Les recettes réelles, hors opérations de gestion dette-trésorerie et mise en réserve de l'excédent, perçues par Metz Métropole sur l'exercice 2011 se sont élevées à 180,4 M€ (-5,4 % par rapport à 2010 à périmètre équivalent).

Les recettes fiscales = 55 % des recettes réelles totales

Les recettes fiscales perçues par la Communauté d'agglomération en 2011 se sont élevées à 88 M€ et représentent 55 % des recettes réelles. Elles étaient en 2010 à périmètre équivalent de 94,7 M€ pour une part de 60,2 %.

Cette baisse traduit l'entrée en vigueur du panier de ressources remplaçant la Taxe Professionnelle Unique (TPU) qui contient moins de recettes fiscales et plus de dotations et reversements de l'État. Ce transfert augmente le degré de dépendance des collectivités et notamment de la Communauté d'agglomération vis-à-vis de l'État.

De plus, la part de fiscalité prélevée sur les ménages (Taxe d'Habitation, Taxes Foncières) a significativement progressé dans le produit fiscal perçu par Metz Métropole, à l'inverse de la fiscalité en provenance des entreprises.

La nouvelle répartition des recettes fiscales s'est établie comme suit :

- La fiscalité professionnelle unique sur les entreprises : 34,1 M€ (contre 66,4 M€ en 2010) demeure malgré sa diminution la première source de revenus de Metz Métropole. Cette dernière encaisse, en remplacement de la TPU, 4 taxes versées par les entreprises : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'Imposition Forfaitaire sur les Réseaux (IFER) et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).
- La fiscalité ménages a rapporté 29,5 M€ (pour 4,9 M€ en 2010) : en raison du transfert de la part de TH du Département dans le cadre du nouveau panier fiscal et d'une augmentation des taux de chacune des taxes (habitation et foncières) afin de compenser le manque à gagner pour l'agglomération lié à la suppression de la TPU.
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), perçue à hauteur de 24,3 M€ : cette recette permet de couvrir les dépenses de collecte et de traitement des déchets.

Les recettes de l'État = 31 % des recettes réelles totales

En raison de la réforme supprimant la Taxe Professionnelle, les recettes en provenance de l'État augmentent pour s'établir à 49,6 M€ et représentant 31 % du total (38,5 M€ et 18 % en 2010)

Elles se décomposent de la façon suivante :

- La Dotation Globale de Neutralisation (DGN) : l'État compense à Metz Métropole le produit fiscal perçu avant 2010, qu'elle ne retrouve plus dans la fiscalité substituée. Cela représente 11,3 M€, répartis entre Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et Dotation de Compensation de la Réforme de Taxe Professionnelle (DCRTP).

1. Afin d'assurer des comparaisons à périmètre constant entre les exercices 2011 et 2010, les données du compte administratif 2010 ont été retraitées des dépenses et recettes liées à la compétence transports pour le budget principal.

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 32,8 M€ (pour 32,1 M€ en 2010) se répartissant entre la dotation d'Intercommunalité et la Dotation de Compensation ;
- Les compensations fiscales versées aux collectivités locales en raison des mesures d'allègement de la TP décidées dans le cadre des diverses lois de finances : 2 M€ ;
- Les autres dotations et subventions de l'État : 3,4 M€.

L'emprunt = 3 % des recettes réelles totales

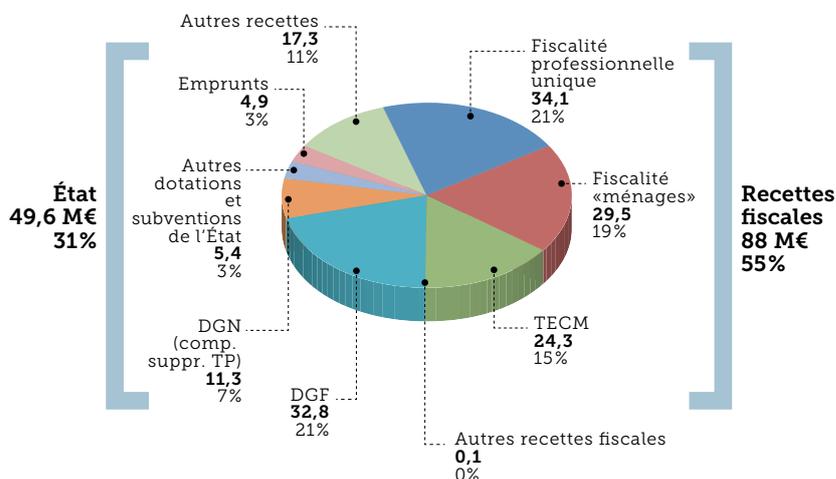
- Hors opérations de gestion dette-trésorerie, les nouveaux emprunts de l'exercice s'élèvent à 4,8 M€ (pour 1,2 M€ en 2010) portant l'encours de dette du budget principal au 31 décembre 2011 à 31,9 M€ (+11,4 % par rapport à 2010).

Les autres recettes = 11 % des recettes réelles totales

Les autres recettes de Metz Métropole s'élèvent à 17,3 M€ en 2011, en provenance :

- Des partenaires, et notamment le remboursement par la régie Haganis des frais liés au personnel communautaire mis à sa disposition.
- Des subventions versées par d'autres collectivités sur les projets de Metz Métropole.
- De recettes diverses provenant principalement des produits de gestion courante et des recettes des équipements et services de la Communauté d'agglomération.

CA 2011 : recettes réelles (fonctionnement + investissement) en M€

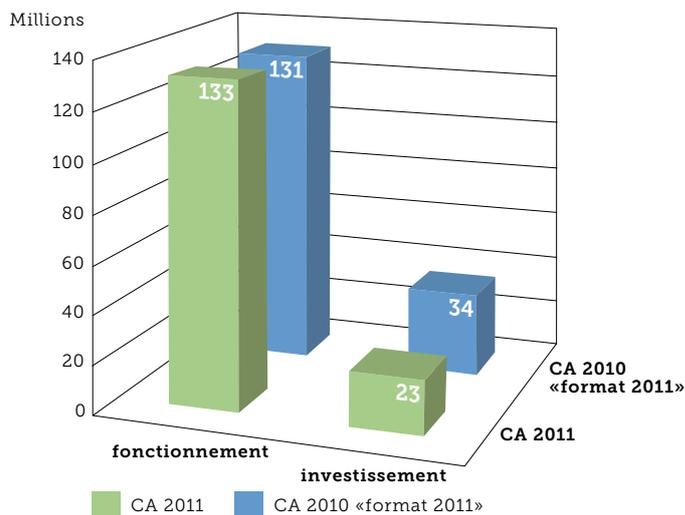


Recettes d'investissement hors mouvements pour la gestion de la dette-trésorerie et mise en réserve.

LES DÉPENSES

Les dépenses réelles réalisées par le budget principal de Metz Métropole en 2011 se sont élevées à 155,6 M€ (hors opérations de gestion de dette-trésorerie), en diminution de 5,5 % par rapport à 2010 en raison d'une diminution des dépenses d'investissement. Cette baisse s'explique par une phase de transition entre les principaux projets portés par le budget principal : l'achèvement de la construction du Centre Pompidou-Metz et l'engagement des dépenses d'équipements publics incombant à Metz Métropole sur la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, le projet METTIS étant dorénavant porté par le budget annexe « Transports Collectifs ».

Évolution comparée des dépenses par sections entre 2011 et 2010 (à périmètre constant) en M€



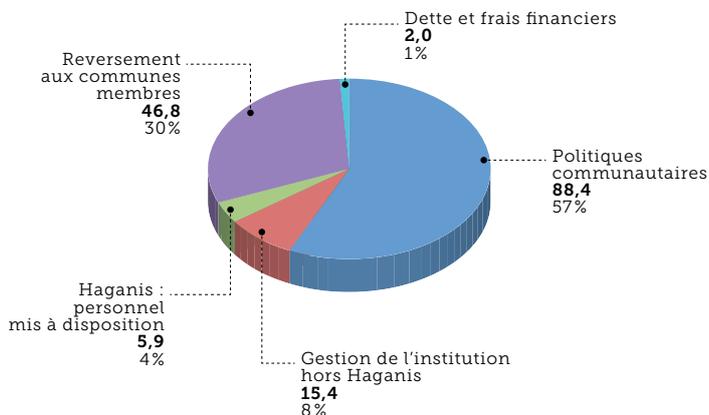
Politiques Communautaires = 57 % des dépenses réelles totales

Metz Métropole a consacré 88,4 M€ soit 57 % des dépenses du budget principal à la mise en œuvre de ses compétences.

Il convient de noter 3 évolutions majeures entre 2010 et 2011 :

- La diminution des dépenses liées au Centre Pompidou-Metz de 20 M€ à 5,7 M€. Cela traduit l'achèvement de la construction de l'équipement en 2010 et une 1^{re} année complète de fonctionnement en 2011. Les dépenses de 2011 reflètent les volumes financiers annuels récurrents pour l'avenir et notamment :
 - la contribution annuelle au fonctionnement de l'EPCC Centre Pompidou-Metz de 4,6 M€ ;
 - une provision de 1 M€ en investissement pour parachever l'installation et les investissements courants de l'équipement.
- Une légère progression des dépenses de la compétence « développement économique

CA 2011 : dépenses réelles hors gestion de dette - trésorerie (fonctionnement + investissement) en M€



Gestion de l'institution = 8 % des dépenses réelles totales

Les dépenses directement liées au fonctionnement de la Communauté d'agglomération (personnel, élus, moyens généraux et communication) se sont élevées à 12,4 M€, en progression de 11,3 % par rapport à 2010. Ceci s'explique par un renforcement des moyens humains afin d'accompagner la montée en charge de Metz Métropole sur ses projets et compétences ainsi que sur une augmentation de l'investissement informatique.

et aménagement des zones d'activités » de 12 M€ en 2010 à 13,1 M€ en 2011, en raison du paiement des premières participations de Metz Métropole sur les travaux de l'Avenue de la Seille, équipement public stratégique pour desservir la future ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz et améliorer les conditions de circulation dans ce secteur, en particulier dans le cadre de la mise en service de METTIS.

- Une progression des dépenses liées à la planification territoriale et environnementale de l'agglomération : 2,6 M€ en 2011 contre 2,2 M€ en 2010 correspondant aux études environnementales importantes notamment sur l'Agenda 21.

Reversement aux communes membres = 30 % des dépenses réelles totales

Il s'agit des reversements de Taxe Professionnelle aux communes membres de la Communauté d'agglomération par les mécanismes de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Ils sont stables et s'élèvent à 46,8 M€ en 2011.

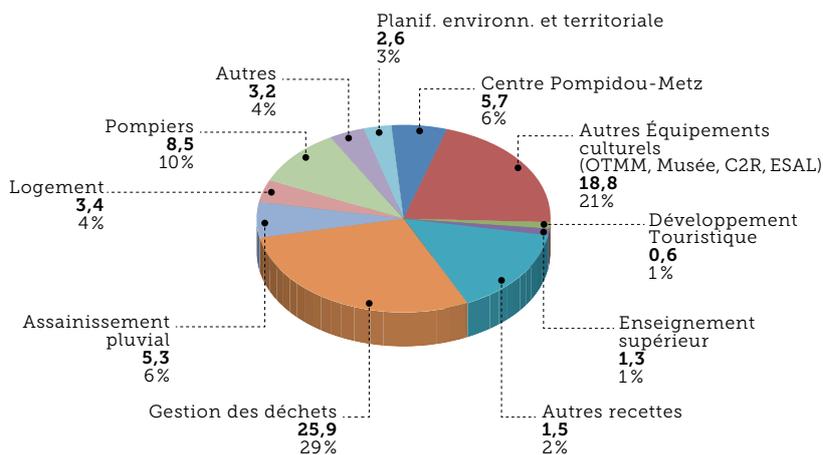
Haganis : personnel mis à disposition = 4 % des dépenses réelles totales

Il s'agit de la prise en charge des frais de personnel pour les agents communautaires mis à disposition de la régie Haganis. Celle-ci donne lieu à un remboursement intégral par la régie pour un montant de 6,2 M€.

Gestion de la dette : 1 % des dépenses réelles totales

Ces dépenses concernent principalement le remboursement de la dette ainsi que les frais financiers. Ils se sont élevés à 2 M€ en 2011 contre 0,7 M€ en 2010. Ils sont la traduction de la poursuite de la montée en puissance des investissements de Metz Métropole et notamment du remboursement des emprunts servant à financer la construction du Centre Pampidou-Metz.

CA 2011 : ventilation des dépenses communautaires (fonctionnement + investissement) en M€



BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS PUBLICS »

Lors du vote du budget primitif 2011, un budget annexe « Transports Publics » a été créé afin d'isoler cette compétence pour des raisons de transparence dans les comptes et pour répondre à des obligations fiscales liées au changement de régime de la Délégation de Service Public des transports urbains.

Celle-ci a été attribuée pour 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2012 à la société Keolis, filiale de la SNCF.

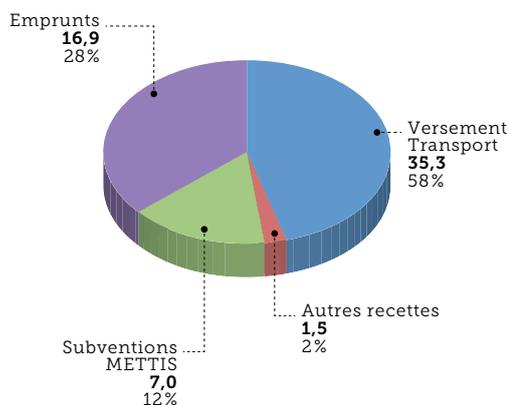
LES RECETTES

Les recettes réelles, hors opérations gestion dette-trésorerie, perçues par le budget annexe « Transports Publics » sur l'exercice 2011 se sont élevées à 60,8 M€.

Elles se répartissent entre :

- Versement Transport : 35,3 M€
- Subventions d'investissement du projet METTIS : 7 M€
- Autres recettes : 1,5 M€
- Emprunt d'équilibre de la section d'investissement : 16,9 M€

BA Transports : CA 2011 total des recettes (fonctionnement + investissement) en M€



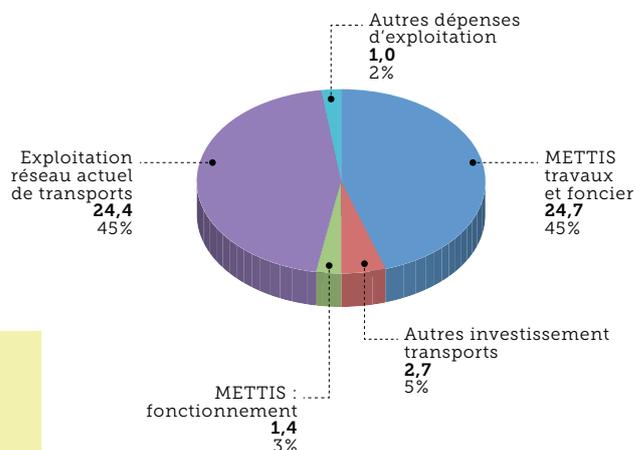
LES DÉPENSES

Les dépenses réelles, hors opérations de gestion dette-trésorerie, du budget annexe « Transports Publics » sur l'exercice 2011 se sont élevées à 54,2 M€.

Elles sont composées comme suit :

- Des dépenses d'investissement du projet METTIS pour 24,7 M€ liées à la poursuite des études, aux premiers travaux notamment les déviations de réseaux et aux acquisitions foncières.
- Des autres dépenses d'investissement : 1,9 M€ constitués de :
 - l'achat de 60 % des actions de la nouvelle Société d'Économie Mixte (SEM) constituée entre Metz Métropole et Keolis pour gérer le réseau urbain, en remplacement des TCRM ;
 - La poursuite des travaux du nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs.
- Des dépenses relatives à l'exploitation du réseau actuel de transports collectifs de l'agglomération : 24,4 M€ se décomposant entre subvention d'équilibre à l'exploitant actuel du réseau urbain, la SAEML TCRM (23,5 M€) et la subvention au Conseil Général de la Moselle pour la gestion du réseau interurbain et des scolaires (0,95 M€).
- Des dépenses de fonctionnement du projet METTIS pour 1,4 M€ comprenant notamment le plan de communication et d'information durant la phase travaux du projet.
- Des autres dépenses de fonctionnement pour 1 M€.

BA Transports : dépenses totales 2011 (fonctionnement + investissement) en M€





Avec plus d'un demi-million de visiteurs en 2011, le Centre Pompidou-Metz (ici l'exposition Daniel Buren) a ancré la culture comme marqueur d'identité majeur de Metz Métropole.



Identité culturelle

2011, la nouvelle dimension culturelle

Opéra-Théâtre : une année de construction

Si l'année 2011 de l'Opéra-Théâtre, d'un point de vue artistique, aura été celle de la continuité et de la qualité, côté coulisses elle aura été marquée du sceau d'une structuration accrue de l'établissement.

PROGRAMMATION : VARIÉTÉ, QUALITÉ, DÉCOUVERTE

Lyrique : *Carmen*, de Georges Bizet, a comblé les spectateurs de l'Opéra-Théâtre au cours de cinq représentations à guichets fermés (janvier – février) ; *Lundi, Monsieur, vous serez riche* (février) s'est distingué par la musique enlevée du compositeur Antoine Duhamel ; avec *Le Jour des meurtres dans l'histoire d'Hamlet* (mars), le compositeur Pierre Thilloz et le metteur en scène Jean de Pange ont revisité l'œuvre du Messin Bernard-Marie Koltès ; *Mateo Falcone* a été composé par le Mosellan Théodore Gouvy à partir de la nouvelle de Prosper Mérimée (mai) ; la saison 2011/2012 s'est ouverte avec l'opéra *Falstaff* de Giuseppe Verdi (septembre – octobre), tandis que *Françoise de Rimini* marquait le grand rendez-vous de la Biennale Ambroise Thomas, dédiée au compositeur messin (novembre) ; l'année 2011 s'est conclue par *L'Auberge du Cheval Blanc* de Ralph Benatzky (décembre).

Théâtre : *L'Oiseau Vert*, de Carlo Gozzi (février) ; *Les Mots et la Chose* avec Jean-Pierre Marielle (mars) ; *1669, Tartuffe, Louis XIV et Raphaël Lévy...* a signé le retour du metteur en scène Jacques Kraemer à Metz (avril) ; *Les Montagnes russes* d'Éric Assous, avec Bernard Tapie et Béatrice Rosen (octobre) ; *L'Art de la Comédie* d'Édouardo de Filippo (décembre).

Ballet : *Carmina Burana*, de Carl Orff (avril – mai).

Jeune public : *La Chouette enrhumée*, un opéra de Gérard Gondé (avril) et *les Saisons* de Tchaïkovski (juin).

NAISSANCE DU SERVICE ÉDUCATIF

Le service éducatif de l'Opéra-Théâtre, né au cours de la saison 2010/2011, regroupe une chargée des publics à temps plein et une enseignante de l'Éducation nationale détachée par le Rectorat. Il s'est fixé pour objectif d'accompagner le jeune public dans le cadre d'une démarche active de spectateur, par la mise en place d'ateliers d'initiation à la pratique artistique, de répétitions commentées, de visites guidées à l'Opéra-Théâtre et de formations pour les enseignants.

L'opérette *L'Auberge du Cheval blanc* a conclu avec légèreté l'année 2011.

CHIFFRES CLEFS

27 762 spectateurs ont assisté aux représentations de l'Opéra-Théâtre en 2011
54 représentations
19 spectacles
440 spectateurs de moyenne par représentation
500 personnes (hors public scolaire) ont parcouru l'Opéra-Théâtre en 2011, lors d'une visite guidée
1 200 personnes ont participé à la journée Tous à l'Opéra



BAPTÊME DU FOYER DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Au mois de novembre, le foyer de l'Opéra-Théâtre a été baptisé «Foyer Ambroise-Thomas» en l'honneur du compositeur messin et ce, à l'occasion de la Biennale qui lui était consacrée.

LE JEUNE PUBLIC À L'OPÉRA-THÉÂTRE, C'EST...

1 000 élèves en moyenne, de la maternelle à la terminale, qui visitent l'Opéra-Théâtre chaque année

600 élèves qui assistent à une répétition commentée

100 enseignants qui participent aux accompagnements pédagogiques



Centre Pompidou-Metz, emblème culturel du territoire

Un an après son ouverture, le Centre Pompidou-Metz a dépassé tous les espoirs placés en lui :

- 552 000 visiteurs en 2011.
- Metz Métropole finance chaque année le Centre Pompidou-Metz à hauteur de 4,6 millions d'euros en fonctionnement et 1 million d'euros en investissement.
- 4 expositions : *Chefs-d'œuvre ?* (jusqu'au 12 septembre) ; *Échos, travail in situ* de Daniel Buren (du 8 mai au 9 septembre) ; *Erre, variations labyrinthiques* (à partir du 12 septembre) ; *Ronan & Erwan Bouroullec, Bivouac* (à partir du 7 octobre).
- Des visiteurs prestigieux : José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne ; Gérard Larcher, Président du Sénat.

Le Centre Pompidou-Metz a permis d'injecter **38 millions d'euros** supplémentaires dans l'économie locale pour sa première année d'ouverture (étude Quali Test, publiée en septembre 2011).



L'OPÉRA-THÉÂTRE HORS LES MURS...

L'action de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole ne se résume pas aux représentations qui y sont données. Il mène d'autres initiatives hors ses murs, destinées à mieux faire connaître son univers et à sensibiliser les spectateurs de demain.

- Hocine Hodjeras, du Conservatoire Gabriel Pierné, est intervenu dans les établissements scolaires de l'agglomération autour de *La Chouette enrhumée* (de janvier à avril).
- Espace dédié au thème du costume au salon Créativa à Metz-Expo (février).
- Concert des chœurs de l'Opéra-Théâtre dans des communes de l'agglomération.
- Parcours dansé au Musée de La Cour d'Or dans le cadre de *Carmina Burana* (avril).
- Représentation du ballet jeune public *Un Pas de côté* au théâtre Jacques-Brel de Talange (octobre).
- Rencontre sur les métiers de l'Opéra avec la Classe Opéra du collège Adalbert à Bouzonville (octobre).

Le Jour des meurtres dans l'histoire d'Hamlet, création inspirée de Bernard-Marie Koltès.



PAUL-ÉMILE FOURNY, NOUVEAU DIRECTEUR ARTISTIQUE DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Metteur en scène né à Liège et formé en Belgique, il a pris ses fonctions de Directeur artistique de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole au mois de juin 2011 après vingt années passées dans le Sud de la France (Opéra d'Avignon, Chorégies d'Orange, Opéra de Nice).



Musée de la Cour d'Or : une nouvelle dynamique

Avec son identité liée à l'archéologie, à l'histoire et au cœur ancien de la ville, le Musée de La Cour d'Or s'est forgé une nouvelle dynamique, plébiscitée en 2011 par le grand public.

QUATRE EXPOSITIONS EN 2011

■ *Nature et figure(s)* a présenté les œuvres photographiques de Jean-Luc Tartarin (1^{er} décembre 2010 – 27 février 2011)

De l'Arbre à l'armoire, l'âge d'or du mobilier lorrain : cette exposition (11 mai – 19 septembre), présentée dans un premier temps au Musée Lorrain à Nancy, a permis de valoriser la collaboration entre les deux villes mais aussi le mobilier des collections ethnographiques du Musée de La Cour d'Or.

L'En-verre du décor : archéologie et usages du verre (18 novembre 2011 – 27 février 2012) a mis en lumière ce matériau fascinant à travers des pièces issues des collections du Musée, d'autres musées de France et de fouilles archéologiques. C'est dans ce contexte que s'est déroulé, au Musée, le 26^e congrès de l'Association française d'archéologie du verre (18 – 19 novembre).

L'exposition *Le Palais aux Sept Portes* (6 décembre 2011 – 20 février 2012), dédiée à 3 artistes contemporains réunionnais, s'est déroulée dans le cadre de 2011, année des Outre-Mer. La chapelle des Petits-Carmes du Musée a été spécialement réaménagée pour l'occasion.



Jean-Luc Tartarin
et ses photographies :
Nature et figure(s)
au Musée.

DU CÔTÉ DE L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

■ Deux ouvrages, autour des expositions *De l'Arbre à l'armoire, l'âge d'or du mobilier lorrain* et *L'En-verre du décor : archéologie et usages du verre*, ont été édités.

La Cour d'Or : visages d'un musée, ouvrage d'art présentant l'ensemble des collections du Musée, est paru aux éditions du Chêne.

Une étude sur les thermes gallo-romains et leur décor de marbre a été menée. Le récolement de collections s'est poursuivi.

Une huile sur toile signée Didier Barra (Monsù Desiderio), *Vue fantastique d'une cathédrale gothique*, a été acquise (60 000 €), enrichissant la collection, forte de trois tableaux, déjà dédiée à cet artiste messin à La Cour d'Or.

Une collection d'objets de tonnellerie a été également achetée.

PHILIPPE BRUNELLA, NOUVEAU DIRECTEUR DU MUSÉE DE LA COUR D'OR

■ Le 1^{er} mai 2011, Philippe Brunella est devenu le nouveau Directeur du Musée de La Cour d'Or. Archéologue de formation, il a passé jusqu'à cette date 22 années au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim.



Mais aussi...

Les études pour l'installation de l'entrée du Musée dans la chapelle des Petits-Carmes ont été lancées.

La salle des Arcades a été restaurée ; elle est destinée à accueillir les expos-dossiers, expositions de petite taille mettant en valeur une pièce récemment acquise ou restaurée du Musée.

La salle romane a été repeinte et l'éclairage renouvelé.

CHIFFRES CLEFS

50 703 visiteurs ont franchi les portes de La Cour d'Or en 2011.

C'est presque **4 000** de plus qu'en 2010, soit une augmentation de plus de **8%** en une année.



Le guttolf, chef-d'œuvre de verrerie mérovingienne, ainsi que le mobilier lorrain ont été à l'honneur en 2011.



Conservatoire Gabriel Pierné : objectif excellence

Né en 1835, le Conservatoire Gabriel Pierné - Metz Métropole est la mémoire vivante de l'enseignement musical, chorégraphique et théâtral de notre territoire et en perpétue la tradition d'excellence. Il est un véritable vivier de passion, de talent et de curiosité, ouvert aux amateurs et aux professionnels, aux jeunes comme aux adultes.

ZOOM SUR LE CHANT GRÉGORIEN

Le Conservatoire Gabriel Pierné profite d'un passé prestigieux, propice à la mise en valeur du patrimoine musical régional, en proposant des cours de chant grégorien autrefois appelé chant messin. Le Centre d'Études Grégoriennes de Metz dispense ces cours qui s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux adultes déjà expérimentés. Les 15 élèves inscrits en chant grégorien ont participé à 5 concerts en 2011, à la cathédrale Saint-Étienne de Metz, à l'Arsenal, à Gorze et au Musée de La Cour d'Or.

LE DÉPARTEMENT DANSE S'ÉTOFFE

Les cours de danse contemporaine, ouverts aux adolescents depuis la rentrée 2010, ont été complétés par un cours spécialement dédié aux adultes à partir du mois de février 2011. Ces cours s'adressent à ceux qui souhaitent reprendre la danse après l'avoir arrêtée, ou aux artistes en herbe qui souhaitent s'épanouir par la danse sans pour autant intégrer un cursus. En septembre 2011, le Conservatoire a ouvert une classe de danse jazz. Les cours sont hebdomadaires et s'inscrivent dans un cursus complet (une vingtaine d'inscrits). En tout, 283 élèves étaient inscrits dans le département Danse en 2011.

HEURES MUSICALES À LA MAISON ROBERT SCHUMAN

Homme d'État, Robert Schuman était aussi un grand mélomane. C'est autour de son piano, que les élèves du Conservatoire Gabriel Pierné ont proposé en 2011, pour la première fois, une série de 5 concerts gratuits à l'auditorium de la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles. Un dimanche par mois, d'avril à octobre 2011, les élèves ont fait résonner l'instrument du Père de l'Europe dans des programmes aussi bien classiques que jazz. En plus de ravir les oreilles du public, les jeunes musiciens furent évalués dans le cadre du Diplôme d'Études Musicales.

Mais aussi...

Les élèves du Conservatoire Gabriel Pierné ont également participé aux productions de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole, en l'occurrence *Carmen* de Georges Bizet (janvier – février) et l'opéra *Falstaff* de Giuseppe Verdi (septembre – octobre). Les élèves du département Jazz se produisent régulièrement tout au long de l'année, en partenariat avec les Trinitaires (8 jam sessions), le Conservatoire de Thionville (2 concerts d'échange), le Marly Jazz Festival (3 prestations), les communes de Metz Métropole (2 concerts à Laquenexy et à Scy-Chazelles), le château de Malbrouck (2 concerts) et la Ville de Metz (1 animation musicale).

CHIFFRES CLEFS

1 368 élèves inscrits dont 600 garçons et 768 filles.
7 diplômés de concert.

Archéologie préventive : douze opérations, une Maison et une villa

Depuis 2007, le pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole s'attelle à tisser des liens entre le passé et le présent de l'agglomération. Nouvelle étape de son développement : les travaux de la future Maison de l'Archéologie et du Patrimoine, destinée à accueillir ses équipes en 2012, ont été menés tout au long de l'année 2011.

12 FOUILLES ET DIAGNOSTICS

En 2011, le Pôle Archéologie Préventive a réalisé 12 fouilles et diagnostics :

Une villa gallo-romaine et son exploitation agricole ont été découvertes sur le site du futur Parc du Technopôle.

2 fouilles sur le site de la ZAC du Parc du Technopôle. Elles ont permis de mettre au jour une sépulture datant du 6^e ou 5^e siècle avant Jésus-Christ, mais aussi une villa de taille moyenne qui a pu être entièrement dégagée. Cette villa semble avoir connu une grande activité aux 3^e et 4^e siècles de notre ère.

Dans le cadre du projet METTIS, une fouille préventive a été réalisée en amont de la construction d'une nouvelle voie de circulation reliant la rue Théodore-de-Gargan à celle des Intendants-Joba, à Metz-Nord.

Une fouille a été menée au lieu-dit Terre-en-Vigne à Marieulles-Vezon.

Des diagnostics ont été effectués place du Général-de-Gaule à Ars-sur-Moselle, rue des Intendants-Joba et au niveau du passage à niveau de la Patrotte à Metz, sur le site des anciennes casernes Dupuis au Ban-Saint-Martin et ruelle du Jeu-de-Quilles à Lorry-lès-Metz.



DES LIVRETS POUR PARTAGER

Ces opérations de fouilles permettent aux scientifiques mais aussi aux habitants de comprendre le passé de notre agglomération. C'est ainsi que le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole a édité en juin 2011 deux livrets explicatifs qui présentent ses découvertes et les replacent dans leur contexte, ouvrant une collection appelée à se pérenniser :

5 000 ans d'histoire à Marly, les hameaux de la Papeterie et Sur le chemin de Grosyeux (fouilles menées en 2009/2010).

Laquenexy à travers les âges, Entre Deux Cours, tranche 4 (fouille menée en 2008).

UNE NOUVELLE ÉCHELLE D'INTERVENTION

En décembre 2011, les élus de Metz Métropole ont voté la possibilité d'intervenir, sur demande, sur des chantiers de fouille hors agglomération messine (dans un rayon de 80 kilomètres maximum). Cette opportunité participe à l'accroissement du rayonnement et de l'expertise des équipes du Pôle Archéologie Préventive, de même qu'elle développe son potentiel d'activité.



Tourisme : accueillir et animer

Si les années précédentes avaient mis essentiellement en valeur le réseau des Balades Nature, l'année 2011 a plutôt mis l'accent sur l'accueil touristique et la valorisation de l'événementiel :

- Création de l'application iPhone *Un grand week-end à Metz et ses environs*, réalisée sous la houlette des éditions Hachette. Notre agglomération est la première de la collection *Un grand week-end à* à bénéficier d'un tel outil. Parallèlement, l'édition papier du guide de poche est rééditée et actualisée.
- Chroniques hebdomadaires sur Radio Jérigo, animées par Olivier Lederlé et consacrées aux événements animant notre agglomération tout au long de l'année.
- À l'occasion des Marchés de Noël de Metz 2011, Metz Métropole s'est associée à l'Année des Outre-Mer en France et a pu « pimenter » ce grand rendez-vous hivernal par la présence d'un conteur guadeloupéen, un concert autour du Chevalier de Saint-George à l'Opéra-Théâtre, un spectacle folklorique au Conservatoire Gabriel Pierné et par une exposition dédiée au Palais aux Sept Portes, temple de la création artistique contemporaine situé à Saint-Pierre-de-la-Réunion.



Une application iPhone *Un grand week-end à Metz et ses environs* a été réalisée.

Mais aussi...

L'ESAL TRACE SA ROUTE

Officiellement indépendante depuis le 1^{er} janvier 2011 et la fusion de l'École supérieure d'Art de Metz Métropole (ESAMM) avec l'École supérieure d'Art d'Épinal, l'École supérieure d'Art de Lorraine (ESAL) continue d'entretenir des rapports privilégiés avec notre Communauté d'agglomération. En 2011, les 29 professeurs, chargés de cours et assistants de l'équipe pédagogique de l'ESAL, sans compter la cinquantaine d'intervenants extérieurs invités, ont formé 160 étudiants qui ont tous obtenu leur diplôme (51 % avec les félicitations du jury).

MÉCÉNAT : DÉBUT DE RÉFLEXION

C'est encore en 2011 qu'a été lancée la réflexion concernant la naissance d'une démarche de mécénat privé, devenant partenaire privilégié des équipements culturels de Metz Métropole. Le lancement officiel de cette initiative est prévu courant 2012.

CHIFFRES CLEFS

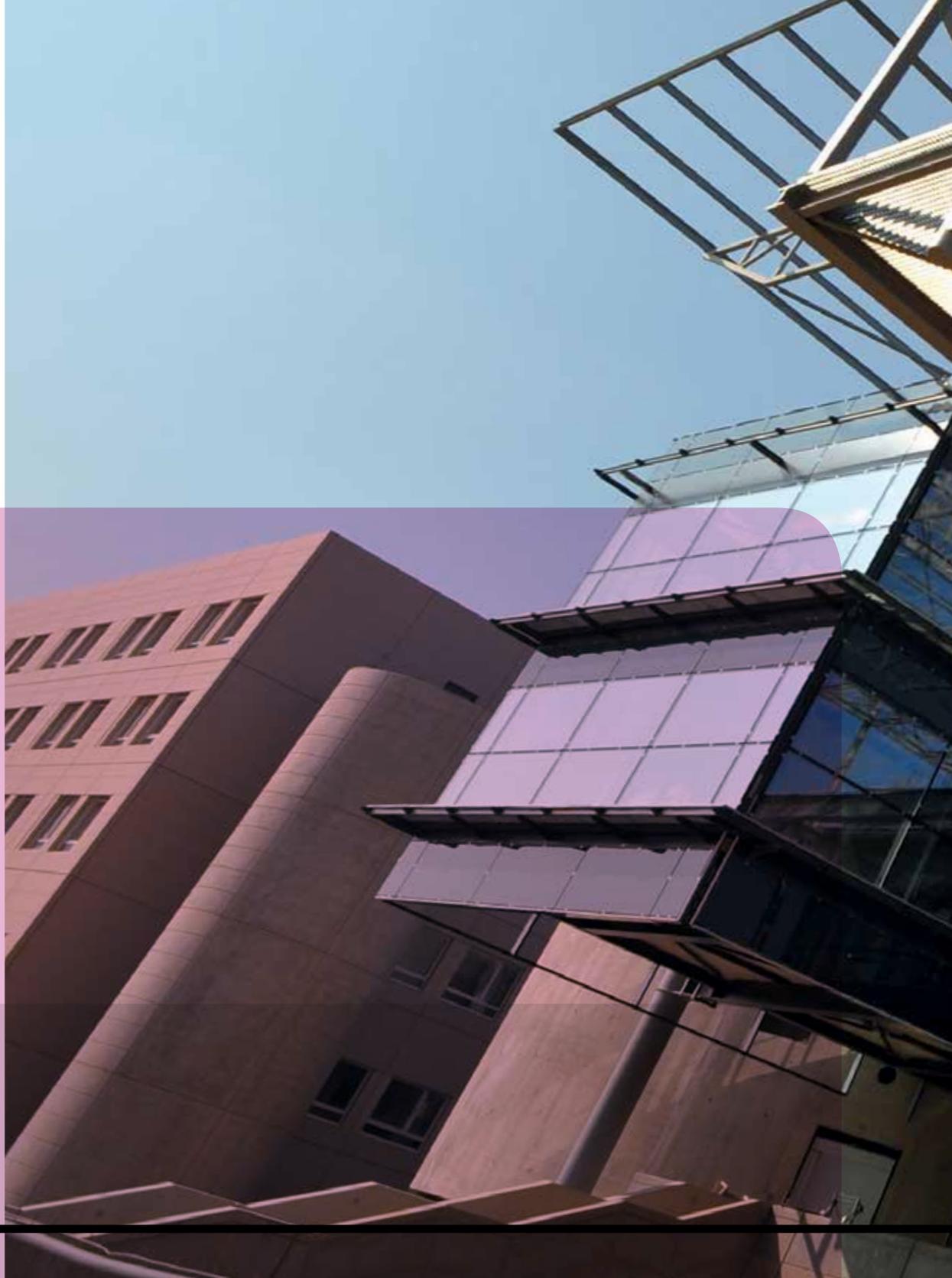
Metz Métropole participe chaque année au fonctionnement de l'ESAL (1,9 million d'euros), aux côtés de la Communauté d'Agglomération d'Épinal-Golbey (635 000 euros).

UN NOUVEAU SITE ARTISTIQUE : LE THÉÂTRE DE LA SEILLE

En novembre 2011, Metz Métropole s'est enrichie – via la location – du Théâtre de la Seille, situé dans le quartier de Metz-Borny. Il sera utilisé comme lieu de répétitions par l'Opéra-Théâtre ainsi que par les étudiants en art dramatique du Conservatoire Gabriel Pierné. Des actions visant à sensibiliser au spectacle le jeune public sont également envisagées.

METZ / NANCY : VERS UN PÔLE LYRIQUE, CHORÉGRAPHIQUE ET SYMPHONIQUE UNIQUE ?

Le 18 avril, un protocole ouvrant la voie à un pôle lyrique, chorégraphique et symphonique a été signé entre les villes et agglomérations de Metz et Nancy, l'État et la Région Lorraine. Il dessine les contours, d'ici 2014, d'une possible mutualisation et harmonisation des moyens et ambitions de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole et son ballet, de l'Opéra National de Lorraine et son orchestre, l'Orchestre National de Lorraine et le Centre Chorégraphique National – Ballet de Lorraine.



À Mercy se profilent un centre hospitalier de premier ordre et une zone d'activité d'excellence dédiée principalement au domaine de la santé.



Territoire compétitif

Compétitivité : 2011, la nouvelle donne

Territoire compétitif

Enseignement supérieur et recherche : 2011, nouvel élan

2011 restera pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche à Metz Métropole une année importante et même, à bien des aspects, fondatrice. La dynamique déjà engagée s'est considérablement renforcée par l'entrée en vigueur du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), consacrant l'économie de la connaissance comme un des piliers fondamentaux de son développement. Plus rien n'entrave désormais la création de l'Université de Lorraine. Et des projets, exceptionnels et innovants, scellent de nouveaux liens entre recherche et industrie.



PSA annonce la création d'un OpenLab à Metz-Technopôle.



NAISSANCE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE (UDL)

En votant en 2011 la fusion en un établissement unique, les conseils d'administration des quatre universités lorraines ont franchi un pas historique. La nouvelle Université de Lorraine, soutenue par Metz Métropole, naîtra officiellement le 1^{er} janvier 2012 et rassemblera pas moins de 55 000 étudiants.

C'est dans le cadre de la future Université de Lorraine qu'une Première Année Commune d'Études de Santé (PACES, 265 étudiants) est ouverte sur le campus de Bridoux. Metz Métropole participe à son financement dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université.

Le Schéma d'Orientation Immobilier et d'Aménagement (SOIA) de l'Université de Lorraine (horizon 2025), a été adopté en juillet 2011. Il constitue une base de travail sur la stratégie immobilière à long terme du site messin sur lequel Metz Métropole entend se mobiliser.



Le Plan Campus améliorera le cadre de vie et de travail de l'étudiant à Metz.



ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS ET INNOVANTS

Le jury du 24 octobre 2011, confirmé par le Bureau de Metz Métropole le 5 décembre 2011, choisit l'entreprise CARI pour la construction de l'Institut Lafayette, projet à très forte technicité, dont la Maitrise d'Ouvrage est assurée par Metz Métropole. Il s'agit d'une étape majeure dans la mise en œuvre, sur le territoire de Metz Métropole, d'un projet scientifique de dimension internationale. Le démarrage des travaux est prévu en juillet 2012 pour livraison à l'automne 2013. Ce projet exceptionnel est animé dans le cadre d'un partenariat territorial exemplaire associant l'État, l'Union Européenne, le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Moselle, Metz Métropole, Georgia Tech Lorraine et Georgia Institute of Technology d'Atlanta. En avril 2011, le Technopôle de Metz est choisi pour accueillir l'un des huit Instituts de Recherche Technologique de France. Il rassem-

blera entre 250 et 300 chercheurs publics et privés à l'horizon 2021. Objectif : constituer un pôle de référence mondial dans le domaine des matériaux et de la métallurgie et promouvoir leur application dans le monde industriel. Metz Métropole a soutenu avec ses partenaires institutionnels l'équipe projet qui a finalisé le lourd travail de contractualisation entre le Commissariat général aux Investissements, les porteurs du projet, les industriels et les Universités.

Signature, le 19 mai 2011, d'un partenariat entre PSA, GTL-UMI et Arts et Métiers pour la réalisation d'un OpenLab, initié grâce à la création de l'Institut Lafayette. Metz est désormais un des cinq sites de recherche partenariaux externalisés par PSA en France.

Le 23 septembre 2011, Metz Métropole a initié avec la Ville de Metz une conférence de presse pour réaffirmer son soutien au projet d'École vétérinaire sur le site de la BA 128 en association avec le Conseil Général de Moselle et le Conseil Régional de Lorraine.

INSUFFLER UN SOUTIEN DE LONG TERME À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET À LA RECHERCHE

La convention partenariale de site du Plan Campus a été validée en 2011. Metz Métropole contribuera à hauteur de 5,3 millions d'euros (sur un total de 51 millions) pour le site messin. Toutes les opérations sont engagées dans le cadre de comités techniques et de pilotage auxquels Metz Métropole est associée. Le Plan Campus permettra de réaliser l'UFR MIM sur le Technopôle (37,7 millions d'euros, début des travaux en mars 2014, ouverture en septembre 2015), de restructurer le campus du Saulcy avec l'aménagement d'un Institut des Sciences de l'Homme et de la Société dans le bâtiment anciennement occupé par l'ENIM (enveloppe globale de 7 millions d'euros pour

le Plan Campus et de 6,2 pour le Contrat de Projets État Région) et d'améliorer l'offre de logement étudiant.

Poursuite de la formalisation du Contrat de Projets État Région (CPER) : Metz Métropole a participé au groupe de travail évaluation des Pôles de Recherche Scientifiques et Techniques, piloté par le SGAR et le Conseil Régional de Lorraine. Continuation du suivi du dossier Grand Emprunt, notamment l'actualité des divers projets lorrains (Labex, Equipex, IDEX...).

Construction d'installations sportives sur le campus Bridoux (terrain de football, piste d'athlétisme).



Les Échanges Gourmands rapprochent habitants et étudiants étrangers.

CONSOLIDER LA VIE ET L'IDENTITÉ ÉTUDIANTES DU TERRITOIRE

Reconduction et développement des Échanges Gourmands, à l'occasion desquels des habitants volontaires accueillent à leur table un étudiant étranger.

Engagement d'un partenariat avec l'AGURAM, l'ADUAN, la CUGN et les établissements pour mettre en œuvre un observatoire des indicateurs de la vie étudiante et de la dynamique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur les territoires.



Une nouvelle enceinte sportive pour le Campus Bridoux.

OUVRIR DES PERSPECTIVES NOUVELLES

En novembre 2011, une délégation chinoise de l'Université de Wuhan a été accueillie dans le cadre de l'ouverture, à la rentrée 2012, d'un Institut Confucius à Metz. Ce dernier aura pour ambition de promouvoir la culture chinoise et de dresser des ponts entre l'Empire du Milieu et la capitale de la Lorraine.

Accompagnement du Pôle Gestion des Déchets de Metz Métropole dans un partenariat scientifique avec l'UPV-M dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets. Il s'agit d'intégrer pleinement les compétences scientifiques (recherche et formation) comme outil au service des politiques de Metz Métropole.

DE GRANDS ÉVÈNEMENTS EN PRÉPARATION

L'accueil du congrès Ultrasons 2015. Retenue devant Rome et Bruges, Metz accueillera le plus important congrès mondial dans ce domaine. Piloté par Georgia Tech, ce projet réunira entre 300 et 700 participants et sera un outil de promotion exceptionnel pour notre territoire.

Préparation de l'événement Robotique Octobre 2013 à Metz : animé par l'association TechTic&Co, il consistera en une exposition grand public sur une semaine et deux week-ends dans le cadre de la Fête de la Science.



Développement économique : accompagner et promouvoir

Metz Métropole Développement (MMD), agence de développement économique commune à Metz Métropole et à la Ville de Metz, accompagne les entreprises établies ou en devenir de notre territoire. Elle assure également la promotion et le rayonnement de ce dernier, en France et à l'international.

STRUCTURER DES FILIÈRES D'AVENIR

Afin d'assurer la pérennité des entreprises implantées sur notre territoire, il apparaît essentiel d'identifier des filières-clefs de croissance et d'en cultiver, au quotidien et sur le long terme, le potentiel et les atouts.

La filière Santé : Metz Métropole Développement a ainsi suivi le dossier de l'Institut de l'Autonomie. Actuellement, 3 entreprises travaillent avec les équipes de recherche du futur Institut sur des projets innovants liés à l'autonomie ou au handicap. Au total, MMD suit 28 projets d'entreprises issus de la filière Santé et 20 d'entre eux concernent une implantation potentielle sur la zone de Mercy. En parallèle, MMD participe activement aux salons professionnels dédiés au monde de la santé, comme MEDTEC à Besançon ou REHAB à Karlsruhe (Allemagne).

La filière Matériaux : Metz Métropole Développement participe activement à plusieurs projets structurants pour la filière Matériaux comme l'implantation de l'Institut de Recherche Technologique, l'Institut Lafayette et la plate-forme technologique (PM)2. À noter que 2 nouvelles entreprises s'intégrant à la filière Matériaux se sont installées sur Metz Métropole en 2011 : ABS et Zwick Roell.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE L'AGGLOMÉRATION

Metz Métropole Développement s'attache à mettre en place une stratégie visant à faire de Metz Métropole l'épicentre du commerce dans la Grande Région. Une étude a ainsi été lancée afin de formaliser la prospection d'enseignes innovantes pour le territoire.



PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE DE METZ MÉTROPOLE

On se souvient de ce visage d'enfant en larmes, qui « voulait s'installer à Metz »... Cette campagne de communication volontairement décalée, en rupture avec les codes du marketing territorial, s'est achevée en janvier 2011. Le bilan est éloquent : près de 9,5 millions de personnes ont pu la voir aussi bien dans la presse écrite qu'à la télévision ou sur Internet, sans compter la présence dans les aéroports de Paris, Bruxelles, Francfort et Luxembourg, dans les gares TGV ou encore dans le métro parisien. À partir de novembre 2011, Metz Métropole Développement a choisi de renouveler cette présence médiatique sur la thématique « C'est décidé, ils s'installent à Metz ! ».



Cinq zones d'aménagement pour développer notre territoire

Pour développer son attractivité, anticiper et s'adapter aux besoins des entreprises, Metz Métropole gère et aménage cinq grands projets urbains. Elle maîtrise ainsi la cohérence de son territoire, garantissant une pertinence stratégique et participant à une juste répartition des emplois, des services et des logements dans la métropole.

QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE

Après l'ouverture du Centre Pompidou-Metz, 2011 est l'année de la confirmation avec la sortie de terre des premiers bâtiments du Quartier de l'Amphithéâtre.

Îlot B2. MOA : Batigère-Sarel, Foncière des Régions, Lazard Groupe Real Estate, Nexity George V Est. MOE : Combarel&Madec, Devathery&Lamunière, Agence DND, Brenac&Gonzalez. Programme : 28 270 m² SHON (commerces : 898 m², bureaux : 16 931 m², logements : 10 431 m² soit environ 130 logements). Fin prévue des travaux : été 2012.

Îlot B3-C3. MOA : ING Apsys, Batigère-Sarel, Lazard Groupe Real Estate, Nexity George V Est, Claude Rizzon, Metz Habitat Territoire. MOE : Jean-Paul Viguier, Devanthery&Lamunière, Agence DND, Brenac&Gonzalez. Programme : 83 800 m² SHON (commerces : 45 000 m², bureaux : 7 500 m², logements : 31 300 m²). Permis de construire délivré en août 2011. Début des travaux prévus : deuxième semestre 2012.

Le permis de construire pour le îlot C3, sur lequel se trouvera le centre commercial Muse, a été délivré en août 2011.

La Halle-A2. MOA : Nacarat (SSCV La Halle). MOE : Agence Nicolas Michelin et Associés. Programme : 8 214 m² SHON (commerces : 2 604 m², bureaux : 5 465 m², locaux techniques : 145 m²). Début des travaux en septembre 2011. Fin prévue des travaux en novembre 2012.

Îlot E3-7. MOA : Claude Rizzon Promotion. MOE : Christian et Elisabeth de Portzamparc. Programme : 12 300 m² SHON (commerces : 1 000 m², logements : 11 300 m² soit 146 logements). Permis de construire délivré en 2011. Début des travaux prévu à l'automne 2012.

Îlot E2. MOA : Bouygues. MOE : Denu&Paradon, Gelin&Laffond. Programme : 9 322 m² SHON (commerces : 237 m², logements : 9 085 m² soit 139 logements). Permis de construire délivré en 2011. Début des travaux prévu au printemps 2012.

Avenue de la Seille. Les travaux ont démarré en juillet 2011 (voir page 43).

METTIS. Démarrage des travaux à l'été 2011 sur l'avenue de l'Amphithéâtre.

Cité des Congrès. La procédure de Délégation de Service Public relative à l'exploitation du futur Centre des Congrès a été lancée en juillet 2011. Les études de programmation ont également démarré en septembre 2011, en lien avec Gares&Connexions et son bureau d'études l'AREP, ainsi qu'avec la SAREMM et ANMA.





L'îlot B2 se construit face au Centre Pompidou-Metz.



Les travaux de La Halle ont débuté en septembre 2011.



Territoire compétitif



Le chantier de la ZAC de Mercy.

METZ-TECHNOPÔLE ET FUTUR PARC DU TECHNOPÔLE

Le nouveau bâtiment d'Air Lorraine s'est implanté sur le dernier terrain encore disponible à Metz-Technopôle.

Des travaux ont été effectués à la Maison de l'Entreprise de Metz Métropole, permettant d'améliorer le confort et l'ambiance de travail de la vingtaine de bureaux, d'apposer une signalétique et de revoir les abords extérieurs du bâtiment.

L'INSEE a démarré son installation en septembre 2011 sur Metz-Technopôle.

Les fouilles archéologiques préventives ont été menées sur le futur site du Parc du Technopôle (voir page 20).

Les études hydrologiques sur le bassin versant du lac Symphonie ont été lancées.

L'entreprise Davigel (groupe Danone) est la première à s'implanter officiellement sur le Parc du Technopôle. Sa première pierre a été posée le 9 mai 2011.

L'installation sur le Parc du Technopôle d'un Institut de Recherche Technologique dédié aux matériaux et à la métallurgie (IRT M2P) a été annoncée le 5 mai 2011.



PÔLE SANTÉ INNOVATION DE MERCY

Le parc d'activité s'étend sur 58 hectares et se compose d'un pôle hospitalier (Nouvel Hôpital de Mercy et Pôle Femme Mère Enfant du CHR Metz-Thionville) et d'un pôle d'excellence qui accueillera des établissements de santé, des laboratoires et des entreprises au sein d'un cluster spécialisé dans les domaines de la santé et de l'autonomie.

Les travaux de viabilisation de la première tranche opérationnelle de la ZAC se sont poursuivis.

Le secteur Sud de la ZAC a été aménagé en vue de permettre notamment l'accueil du Pôle Femme Mère Enfant. Le marché de travaux (voirie et réseaux divers) a été attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 400 000 € HT. Le gros-œuvre du Pôle Femme Mère Enfant a été finalisé fin 2011 tandis que les travaux METTIS sur la ZAC ont débuté cette même année.

Une étude a été confiée à BIOTOPE pour le montage du dossier de demande d'autorisation de défrichement pour la voie de secours de la ZAC qui rejoindra la RD 999.

Une mission d'architecte-coordonateur a été confiée à EXP Architectes, en vue d'élaborer le projet urbain et le cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères de la ZAC. La commercialisation de la ZAC s'est poursuivie : des contacts ont été noués avec un acquéreur potentiel pour le château de Mercy et un permis de construire a été délivré à la SCI Mercy Invest afin d'accueillir le nouveau siège régional de la société Siemens sur la ZAC.



Fouilles archéologiques sur le Parc du Technopôle.



La ZAC de Marly Belle-Fontaine sort de terre.

MARLY BELLE-FONTAINE

Les travaux sur les phases 1 et 2 se sont poursuivis. Les premières parcelles viabilisées ont été livrées.

La commercialisation des parcelles s'est engagée avec le groupe Danone, Thiriet, Magasin Vert et Chronodrive, mais aussi avec des entreprises artisanales, notamment dans le secteur du bâtiment. Le premier compromis de vente a été signé à l'automne 2011 avec l'entreprise Fath.

Suite au désistement du groupe Fulton retenu en 2010, le projet de retail park a été réorienté vers l'entreprenariat commercial de proximité. Axis Promotion a présenté un nouveau projet qui permettra l'accueil de 15 cellules commerciales de 300 à 1 000 m² dont plusieurs espaces de restauration.

LAUVALLIÈRES

Les aléas fonciers apparus en 2010 conduisent à la mise en place d'un phasage différent de la ZAC. La première phase d'aménagement de la zone correspond ainsi uniquement à l'équipement de l'hôpital Robert Schuman (voiries et réseaux en infrastructure). Ainsi, des travaux d'infrastructures ont été initiés en 2011 avec les concessionnaires, hormis ceux de la téléphonie et de la fibre. Parallèlement, des études ont été menées pour la conception de la voie d'accès principale au site et à l'hôpital ainsi que pour la réalisation d'un giratoire sur la RD603 en collaboration avec le Conseil Général de la Moselle. Ces études ont abouti au lancement en fin d'année de l'appel d'offre du marché de travaux correspondant.



Mais aussi...

Deux sites majeurs pour l'économie du territoire, mais qui ne faisaient pas encore l'objet d'un intérêt communautaire en 2011, ont connu des interventions de Metz Métropole.

L'année 2011 est d'abord celle du départ de 1 000 militaires de la BA 128 au cours de l'année, en vue de sa fermeture en août 2012. Les premières réunions préparatoires, avec le Ministère de la Défense, à une éventuelle reprise du site par Metz Métropole ont fait apparaître les nombreux points à approfondir avant la cession.

Ainsi, les premières décisions prises par le Comité de Pilotage de la BA 128 prévoient d'une part de conserver les surfaces agricoles existantes sur environ 100 ha, d'étudier l'implantation d'une école vétérinaire et d'un projet de village Oxylane, de demander au Ministère de la Défense la conservation des installations de la base (château d'eau, station d'épuration, chaudière, centrale électrique de secours...) afin de laisser à Metz Métropole le temps d'étudier la possibilité de les réintégrer dans un usage civil. Le pré-diagnostic du bâti et du site est remis par l'AGURAM en mars 2011 et un programme d'études complet

est proposé puis validé par le comité de pilotage de septembre 2011. Il comprendra notamment une étude pour le réemploi immédiat de la BA 128 et une étude à plus long terme devant déterminer les possibilités de réemploi.

Le territoire de la zone d'ACTISUD a été retenu, fin 2010, dans le cadre du 6^e appel à candidature national du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (thématique : les territoires économiques). L'État a donc engagé en 2011 une équipe pluridisciplinaire, pendant un an, en vue de proposer un partenariat entre les différents acteurs de ces territoires et une approche nouvelle sur différents axes : déplacements-mobilité, traitement paysager, qualité architecturale, dynamiques commerciales, mixité fonctionnelle, gestion des eaux pluviales, des déchets, etc. La première session de l'Atelier National a eu lieu les 29 et 30 septembre 2011.



**Les travaux METTIS,
lancés en 2011 :
ici la place
du Général-de-Gaulle
à Metz.**



Métropole durable

Construire
chaque jour
l'écologie humaine

METTIS : du projet à la réalité

Concrétisation. Tel pourrait être le maître-mot qui résumerait l'année 2011 du projet METTIS. Si les chantiers préalables sur les réseaux avaient déjà débuté, le lancement des travaux de plateforme et des ouvrages marquent indubitablement un tournant pour les habitants de l'agglomération et futurs usagers : METTIS quitte le monde des images de synthèse pour prendre vie sous leurs yeux.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE PLATEFORME...

La première pierre des travaux de plateforme a été posée le 10 juin 2011 sur le site de Metz-Expo. En 2011, les premiers travaux ont concerné :

- Sur le secteur Technopôle – Mercy : le site du Nouvel Hôpital de Mercy, Metz-Expo, la route d'Ars-Laquenexy, la rue Augustin-Fresnel et la rue Félix-Savart.
- Sur le secteur Plantières – Borny : la rue de Belletanche, le boulevard de Provence, le boulevard d'Alsace et l'avenue Sébastopol.
- Sur le secteur Les Îles – Centre-Ville : l'île du Saulcy.
- Sur le secteur La Patrotte – Pontiffroy : l'échangeur de Metz-Nord et les ponts Faidherbe et Monnet.
- Sur le secteur Woippy – Metz-Nord : le parc-relais de Woippy, la rue du Fort-Gambetta, la rue Charcot et la rue Méric.

...ET SUITE DES TRAVAUX PRÉALABLES DE RÉNOVATION ET DE DÉVOIEMENT DE RÉSEAUX

Ils se sont poursuivis tout au long de l'année 2011 :

- Sur le secteur Technopôle – Mercy : boulevard de Guyenne et rue Claude-Chappe.
- Sur le secteur Plantières – Borny : boulevard Solidarité, avenue de Strasbourg, avenue de Plantières, avenue et passage de l'Amphithéâtre.
- Sur le secteur Gare : rue Gambetta.
- Sur le secteur Les Îles – Centre-Ville : place du Saulcy, boulevard Sérot, Moyen-Pont, rue de la Garde, rue du Juge-Michel, rue Haute-Pierre, avenue Schuman et rue Pierre-Perrat.
- Sur le secteur La Patrotte – Metz-Nord : place du Pontiffroy, rue Belle-Isle, rue Sainte-Barbe et pont du Pontiffroy, rue Théodore-de-Gargan et rue de la Patrotte.
- Sur le secteur Woippy – Metz-Nord : rue Pierre-et-Marie-Curie et rue des Intendants-Joba.





ZOOM SUR LE MOYON-PONT

Cette année 2011 a aussi marqué le début d'un emblématique élargissement. Enjambant la Moselle, le Moyon-Pont est un lieu de passage stratégique au cœur de Metz, mais il est également un élément-clé de la perspective pittoresque qui se déploie sur la vieille ville. Au mois de novembre, les premiers travaux de dévoiement de réseaux, préalables aux travaux de plateforme, ont été lancés. Ils se sont poursuivis sur la rue de la Garde et la rue du Juge-Michel, cette dernière ayant également été élargie du côté du Palais de justice.

DES SOLUTIONS POUR SOULAGER LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Compte tenu de l'impact sur la circulation des travaux sur l'ensemble du futur tracé METTIS, Metz Métropole et les TCRM ont pris deux initiatives visant à fluidifier la circulation sur l'agglomération messine :

Le 29 août 2011, le « réseau futé » des TCRM est entré en vigueur. Celui-ci redessine, jusqu'en septembre 2013, le parcours de certaines lignes de bus de manière à éviter les zones de travaux. Certains arrêts ont été déplacés, en général à moins de cinq minutes à pied de l'arrêt d'origine. En septembre 2011, trois itinéraires de délestage ont été mis en place afin de contourner les travaux de METTIS et soulager la circulation automobile. Le contournement « Nord » relie Woippy à Metz-Vallières. Le contournement « Sud » relie Longeville-lès-Metz à Metz-Borny. Le contournement « Centre-ville » emprunte la rocade des boulevards de l'hypercentre de Metz.

RUE PIERRE-ET-MARIE-CURIE : OPÉRATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARBORÉ

En novembre et décembre 2011, une rare et méticuleuse opération s'est déroulée rue Pierre-et-Marie-Curie : 21 platanes de 12 mètres de hauteur ont été transplantés de quelques mètres, afin de dégager l'emprise suffisante à la future voie en site propre de METTIS. Une solution privilégiée à l'abattement de ces arbres, compte-tenu de leur parfait état sanitaire et de leur participation au cadre de vie du quartier.



Le dévoiement des réseaux précède les travaux de plateforme.



METTIS : du projet à la réalité



**Visite de l'usine
Van Hool
près d'Anvers.**

VAN HOOL CONSTRUIRA METTIS

C'est le 7 avril 2011 que Metz Métropole a rendu public le choix du constructeur des futurs Bus à Haut Niveau de Service METTIS : il s'agit de l'entreprise belge Van Hool. Elle produira 27 exemplaires d'un bus de 24 mètres de long et à technologie hybride. Son design s'appuie sur le modèle Exqui.City du constructeur, personnalisé spécialement par le designer Éric Rhinn pour le compte de Metz Métropole. Dès le 17 mai 2011, une délégation de Metz Métropole s'est rendue dans l'usine flamande de Koningshooikt, inaugurant d'intenses échanges entre les ingénieurs de l'agglomération et ceux de Van Hool. Le 1^{er} décembre, c'est le personnel des TCRM, appelé à conduire ces futurs bus à haut niveau de service, qui a pu en découvrir le poste de pilotage.



VAN HOOL EN QUELQUES CHIFFRES

4 000 collaborateurs sur le site de Koningshooikt (55 hectares), dans la banlieue d'Anvers
4 000 véhicules industriels et 1 400 bus construits chaque année
450 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel
80% de chiffre d'affaires en dehors de la Belgique

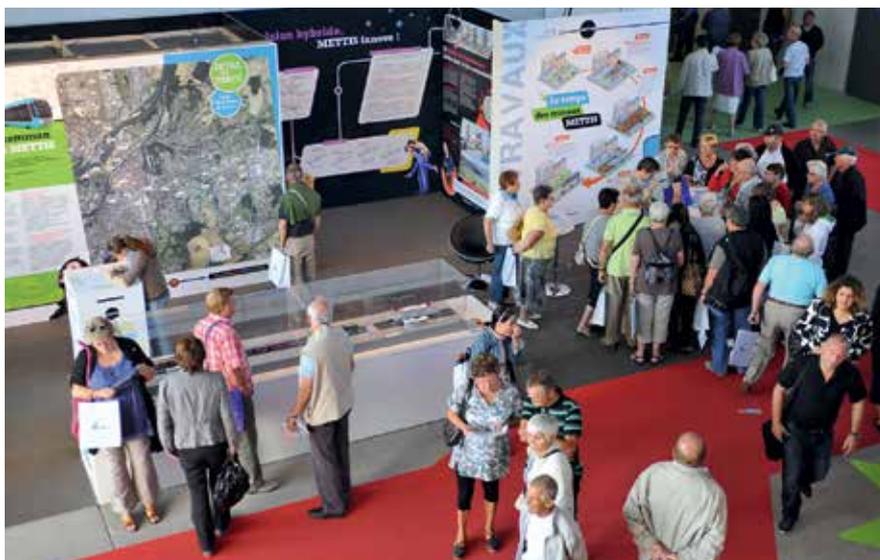
LE CONTACT HUMAIN ET L'INTERACTIVITÉ RENFORCÉS

L'équipe de médiateurs METTIS, destinée à promouvoir le projet auprès du grand public, s'est enrichie de deux personnes, portant son effectif à quatre médiateurs. Un numéro vert (0 800 57 2013), gratuit depuis un poste fixe, a été également mis en place en septembre 2011, permettant ainsi de renseigner à distance les habitants sur l'avancée du projet. Enfin, à partir du 29 août 2011, un flash info quotidien est consacré à METTIS sur les ondes de France Bleu Lorraine Nord. Il est diffusé du lundi au vendredi à 7 h 40.



Quatre médiateurs METTIS ont renseigné les habitants sur l'avancée du projet.

Réunions publiques, FIM... Quand METTIS part à la rencontre de ses futurs voyageurs.



DES RÉUNIONS PUBLIQUES...

Six réunions publiques d'information ont été organisées par Metz Métropole en 2011 afin d'informer les habitants riverains du déroulé des travaux et de répondre à leurs questions et remarques : pour le secteur de Woippy le 12 septembre, pour celui de La Patrotte le 20 septembre, pour celui de Queuleu-Borny le 22 septembre, pour l'ancienne ville de Metz le 28 septembre, pour le secteur Grange-aux-Bois – Technopôle le 4 octobre et le quartier des Îles le 18 octobre. Une réunion spéciale d'information a été organisée le 19 octobre au Salon d'honneur de la gare de Metz afin de replacer les travaux de METTIS dans le contexte de l'actuelle procédure de classement du site sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

...ET DES EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Pour sensibiliser les habitants des communes périphériques à l'intérêt du projet METTIS, trois expositions itinérantes sillonnent l'agglomération depuis 2011 : Amanvillers (mars), Lorry-lès-Metz (avril), Saint-Privat-la-Montagne (mai), Lessy (juin), Marly, Vantoux et Plappeville (septembre), Cuvry et la Maison de quartier de La Patrotte (octobre), Scy-Chazelles et Mey (novembre).



Agglomérations messine et strasbourgeoise : dialogues sur le commerce en période de travaux.

METTIS À L'HONNEUR À LA FIM

Du 30 septembre au 10 octobre 2011, à l'occasion de la 76^e Foire internationale de Metz, METTIS a été à l'honneur sur le stand de Metz Métropole. L'occasion pour plusieurs dizaines de milliers de visiteurs de visualiser le tracé des futures lignes METTIS via une carte interactive, de comprendre les différentes phases de travaux à venir ou de découvrir un échantillon des sièges qui habilleront les futures lignes de bus à haut niveau de service.

UN FORUM METTIS POUR LES ACTEURS LOCAUX

Le 6 avril 2011, dans le cadre de la Semaine du Développement durable, Metz Métropole a organisé le Forum METTIS. Il a réuni élus, représentants des commerçants et techniciens à l'Arsenal de Metz afin d'asseoir un dialogue constructif autour du projet. Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg et Président du Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) a pu partager son expérience. Suite au Forum METTIS, un voyage d'étude a été organisé à Strasbourg, permettant aux acteurs économiques d'échanger sur la problématique du commerce en période de travaux.



Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg et invité d'honneur du Forum METTIS.

Améliorer les transports d'aujourd'hui pour préparer les déplacements de demain

D'IMPORTANTS MOYENS AU SERVICE DES USAGERS

Un réseau de transports plus rapide et plus confortable pour inciter les habitants à oublier leur véhicule personnel au profit des transports en commun : voilà un enjeu de plus en plus prégnant face à l'engorgement des agglomérations, l'envolée des coûts énergétiques et la détérioration de la qualité de l'air. Metz Métropole, en collaboration avec les TCRM, œuvre à l'amélioration des services quotidiens aux usagers. Elle pense les transports de demain pour préserver durablement notre environnement et anticipe METTIS qui révolutionnera notre approche des transports en commun.

LES TRANSPORTS EN COMMUN À METZ MÉTROPOLE, C'EST...

- 15,6 millions de voyageurs transportés (+ 1,77 % par rapport à 2010)
- 7,9 millions de kilomètres parcourus (+ 3,60 % par rapport à 2010)
- 23,4 millions d'euros de subvention d'exploitation alloués aux TCRM par Metz Métropole (+ 5,28 % par rapport à 2010)
- 4,7 millions d'euros de budget d'investissement pour l'acquisition de matériel
- 59 lignes au total
- 216 véhicules



Visites guidées à bord des lignes Artéo lors de la Semaine de la Mobilité.

UNE NOUVELLE DSP POUR UNE AMBITION ACCRUE

Le Schéma de Transports Innovants, arrêté par Metz Métropole en 2010, a entamé sa concrétisation. Un important travail de consultation relatif à la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) a été mené en 2011, aboutissant, le 23 septembre, à son attribution à Keolis. Le renouvellement de cette DSP marque un tournant dans la politique de transports publics de notre Communauté d'agglomération. D'une part, par l'ampleur de son contrat : près de 500 millions d'euros, pour la période 2012-2023. D'autre part, par l'importance accordée à la notion d'amélioration continue de la qualité de service. La rémunération du délégataire est ainsi indexée au remplissage de l'objectif de la DSP, qui est l'accroissement de la fréquentation des transports en commun. Une nouvelle société d'économie mixte, les TAMM, est créée et réemploie les 488 agents des TCRM dès le 1^{er} janvier 2012.



PROPOSER UN SERVICE TOUJOURS PLUS EFFICACE

En 2011, le Pôle Transports – Déplacements de Metz Métropole a traité un peu moins d'une centaine de requêtes formulées par des communes ou des usagers. Concrètement, cela se traduit par la mise en œuvre d'améliorations de services, voire le lancement d'études spécifiques.

AMÉLIORATION DE SERVICES

Modification de l'itinéraire de la ligne 110, à compter du 1^{er} janvier 2011, afin d'améliorer la desserte du quartier Saint-Éloy.

Mise en place de 4 services de transport à la demande (TAD), à compter du 1^{er} janvier 2011, au départ d'Ars-sur-Moselle vers 9 h et 14 h en rabattement sur l'antenne 25 de la ligne 5 à l'arrêt Préville et au départ de Moulins-Préville vers 14 h 30 et 16 h 30.

Mise en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2011, d'adaptations de services sur la ligne 108 en période blanche (suppression du service de 9 h 22 au départ de Vany/Chieulles et à destination de République et mise en place d'un service supplémentaire au départ de République à 17 h 30). Création d'un titre « Visi Pass Tourisme Famille », valable pour 2 adultes et au maximum 3 enfants de moins de 18 ans, en complément du titre « Visi Pass Tourisme ».

Le 29 août 2011, le « réseau futé » des TCRM est entré en vigueur. Celui-ci redessine, jusqu'en septembre 2013, le parcours de certaines lignes de bus de manière à éviter les zones de travaux. Avec le concours des TCRM, de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et de Maison de l'architecture de Lorraine, Metz Métropole a édité un dépliant intitulé *Le long de la ligne*. En vingt étapes, il invite les voyageurs à ouvrir les yeux sur les chefs-d'œuvre architecturaux qui jalonnent le parcours du minibus.

ÉTUDES RÉALISÉES

Achèvement de l'étude de restructuration globale du réseau de transport urbain en vue d'une mise en œuvre en septembre 2012 pour les lignes suburbaines et en septembre 2013 pour le réseau structurant (lignes BHNS, lignes urbaines structurantes, lignes urbaines complémentaires).

ZOOM SUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Pour la 4^e année, Metz Métropole a participé à la Semaine européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2011. Un Village de la Mobilité s'est installé place de la République à Metz, proposant stands et animations sensibilisant le grand public aux enjeux de la nouvelle mobilité. Le 21 septembre, le ticket de bus était à 1 € sur l'ensemble du réseau TCRM. Une journée consacrée à l'accessibilité a permis d'appréhender le déplacement des personnes à mobilité réduite en milieu urbain. Une balade en vélo familiale et des visites guidées insolites à bord des minibus de la ligne Artéo étaient encore au programme.



Lancement et suivi de la procédure de Délégation de Service Public.

Études de desserte du futur CHR de Mercy et du futur hôpital Robert-Schuman.

Études de dessertes de plusieurs communes de Metz Métropole par le réseau TIM.

Études sur les aménagements et dimensionnements des arrêts en terme d'accessibilité.

Lancement de l'étude relative à l'élaboration du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA).

ACQUISITIONS

En 2011, le Pôle Transports-Déplacements de Metz Métropole a piloté le lancement de 10 marchés public portant sur l'acquisition de mobilier urbain (abribus, sanitaires, bout de ligne, poteaux d'arrêt) et d'équipements divers pour la SAEM TCRM (système de distribution Adblue, installation d'un système de vidéo-surveillance sur 124 autobus) et d'un nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs.

Développement durable : être une collectivité responsable

Engager un territoire dans une démarche de développement durable est une œuvre de long terme qui réclame des initiatives fortes, une large concertation, une présence régulière auprès du grand public mais aussi un devoir d'exemplarité.



Metz Métropole a adhéré à la démarche Trames Verte et Bleue.

POURSUITE DU PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

Après la réalisation des Bilans Carbone® de Metz Métropole et de 17 communes volontaires, la phase de concertation du PCET a débuté. 6 ateliers ont eu lieu en janvier et février 2011, permettant d'aborder de nombreuses thématiques telles les déplacements, la mobilité, l'énergie et les ressources, les déchets, l'habitat ou encore l'urbanisme. Ces ateliers ont abouti à l'élaboration de 63 fiches-actions, regroupées en 8 orientations stratégiques qui servent de base pour établir le plan d'action du PCET.

La première édition du Mois des ClimatCités a eu lieu du 3 juin au 6 juillet 2011, avec la participation de 18 communes de l'agglomération. Les manifestations (présentation des Bilans Carbone® réalisés pour et avec les communes, films, expositions, débats, jeu-concours...) ont réuni plus de 1 500 habitants de l'agglomération. Le public scolaire a également participé à différentes activités organisées sur le territoire.

TRAMES VERTE ET BLEUE : L'ENGAGEMENT DE METZ MÉTROPOLE

En 2011, Metz Métropole a décidé de s'engager dans la démarche Trames Verte et Bleue. Elles sont un outil d'aménagement du territoire, constituées de grands ensembles naturels et complétées par les corridors aquatiques et leur écosystème. Metz Métropole est lauréate de l'appel à projets régional Trames Verte et Bleue et travaille en articulation avec le SCoTAM sur cette thématique.



Réflexions autour du Mois des ClimatCités.



METZ MÉTROPOLE MONTRE L'EXEMPLE

Depuis septembre 2011, Metz Métropole s'est associée au programme « Moselle électromobile » initié par le Conseil Général. Notre Communauté d'agglomération s'est ainsi équipée de deux Smart Fortwo électriques. Il suffit de 6 à 8 heures pour recharger leur batterie, sur une simple prise électrique de 220 Volts... soit 2 euros le plein.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE : PREMIÈRE ÉDITION

La première édition du rapport annuel de Développement Durable, présenté en novembre 2011 en amont de la préparation du budget 2012, détaille un état des lieux des pratiques internes et des politiques publiques de Metz Métropole. L'enjeu est d'assurer un développement durable de son territoire, mais aussi d'être exemplaire dans son fonctionnement quotidien. Il repose sur un état des lieux et les pistes d'améliorations de la collectivité en la matière.

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) : FIABILISATION DES DONNÉES

Metz Métropole s'est engagée, dès 2009, à lutter contre les nuisances sonores au sein de son territoire. La première étape a été de dresser un état géographique du bruit au sein de l'agglomération. En 2011, dans le cadre de l'élaboration de son PPBE, Metz Métropole, assisté du cabinet SOLDATA, a affiné ou complété les données figurant sur les cartes du bruit existantes.

Agriculture périurbaine : promouvoir tous les équilibres de l'agglomération

Metz Métropole a la chance rare de rassembler sur son territoire une puissante dynamique urbaine et une forte identité rurale. L'agriculture périurbaine fait ainsi partie de ces nouveaux horizons économiques et humains à valoriser.

Un diagnostic de territoire et une enquête auprès des 40 maires de Metz Métropole ont dessiné en 2011 les contours de l'action future de notre métropole pour les années à venir.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION TERRES EN VILLES

En adhérant à l'association Terres en Villes, Metz Métropole a rejoint en 2011 un réseau de 25 agglomérations qui réfléchissent et agissent autour des mêmes problématiques. Quatre axes de coopération ont d'ores et déjà été définis avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle :

- Mettre en œuvre une gestion concertée et économe du foncier sur le territoire de l'agglomération,
- Préserver le nombre d'exploitations existantes, voire les développer,
- Développer une agriculture diversifiée et valoriser la production locale,
- Promouvoir une agriculture durable.

LES ANIMATIONS GOURMANDES POUR PROMOUVOIR LE « CONSOMMER LOCAL »

Les 9 juin, 7 juillet et 15 septembre 2011, la place de la République, à Metz, a été le cadre de la première édition des *Animations Gourmandes*. Elles ont permis aux producteurs locaux de venir présenter et vendre leurs produits, dans le but de valoriser la production agricole de Metz Métropole et de développer les circuits courts de consommation.

MAIS AUSSI...

Metz Métropole a participé au lancement de l'étude de réalisation, pilotée par le Conseil Général de la Moselle, d'un périmètre de protection et d'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains à Scy-Chazelles et Lessy.

... Et à l'accompagnement du projet de reconversion de vergers à Mey.

MONTRER L'EXEMPLE

Metz Métropole a également noué en 2011 un partenariat avec le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy afin de livrer des paniers de légumes bio à ses agents volontaires.



CHIFFRES CLEFS

- 12 500 hectares sont consacrés à l'agriculture à Metz Métropole... soit près de 50% de sa surface
- 84 exploitations agricoles ont leur siège sur le territoire de Metz Métropole
- 86 autres exploitations, extérieures à l'agglomération, y cultivent aussi des terres

**Aux jardins
familiaux de
Scy-Chazelles.**

**Les Animations Gourmandes ont rapproché
consommateurs et producteurs locaux.**



Infrastructures et réseaux : une gestion performante et coordonnée des eaux pluviales

Le Pôle Infrastructures et Réseaux de Metz Métropole assure la programmation technique et financière ainsi que la mise en œuvre des programmes d'investissement portant sur les améliorations et extensions du réseau pluvial, mais aussi sur la lutte contre les pollutions par les eaux pluviales. L'enveloppe 2011 consacrée à ces investissements a été fixée à 3 000 000 € TTC. Le Pôle Infrastructures et Réseaux est aussi le guichet unique pour les DICT.



Une noue
à Chieulles.

ÉTUDES ET INVESTIGATIONS

Un programme d'études a été décidé par le Conseil de Communauté pour un montant de 380 000 € TTC, l'étude de diagnostic des exutoires d'eaux pluviales de l'agglomération et les recherches de pollutions.

TRAVAUX

Le Conseil de Communauté a décidé un programme de travaux de 2 720 000 € TTC dans les communes, dont certaines en cofinancement avec HAGANIS. Un crédit de 267 000 € TTC a été réservé à des opérations urgentes ou non-inscrites au recueil des projets et ne pouvant être différées.

CONSEIL ET EXPERTISE

Le Pôle Infrastructure et Réseaux a également donné un avis motivé sur de nombreux projets et / ou des demandes d'autorisation d'occupation du sol instruits par Metz Métropole ou la Direction Départementale du Territoire. Il a apporté, par sa compétence technique multidisciplinaire, conseils et expertises auprès des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage privés ou publics.

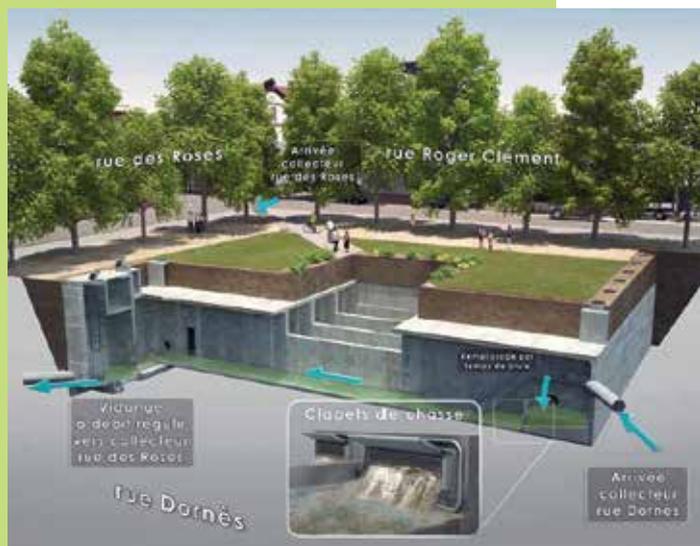
Retrouvez, commune par commune, les principales opérations réalisées ou engagées en 2011 pour les eaux pluviales dans le cahier annexe de ce rapport d'activité.

QUELQUES TRAVAUX EMBLÉMATIQUES

À Chieulles, Metz Métropole a réalisé une noue pour améliorer l'évacuation des eaux de pluie. Il s'agit d'un bassin végétalisé qui remplace de manière écologique et paysagère une canalisation traditionnelle.

À Moulins-lès-Metz, un bassin de dépollution des eaux pluviales a été aménagé près du ruisseau du Canon-Pré. Il mise sur les vertus assainissantes naturelles des roseaux.

À Metz, square Dornès, la régie de Metz Métropole HAGANIS a construit un bassin de rétention de 2 000 m³, afin de réguler le débit des eaux usées et pluviales en cas d'orage, pour protéger notamment les riverains de la rue des Loges. Cet important chantier a été financé à 50 % par Metz Métropole.



Le nouveau bassin de rétention
du square Dornès, à Metz.

L'avenue de la Seille prend vie

Inscrite au Plan de Déplacements Urbains (PDU) dès 2000, l'Avenue de la Seille permettra de fluidifier la circulation entre la Voie Rapide Est et la rue Lothaire dans un premier temps et, à terme, la Rocade Sud. Les travaux ont démarré en juin 2011.

Si la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SAREMM dans le cadre des équipements à réaliser pour la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre, Metz Métropole, financeur de l'opération, a suivi très attentivement l'avancée du projet. Cette opération d'aménagement de voirie d'intérêt communautaire a fait l'objet au début de l'année 2011 de la consultation avec l'architecte des Bâtiments de France, la direction de l'hôpital Legouest et celle de la succursale Autolosange ainsi que la Ville de Metz.

QUATRE OBJECTIFS...

- Achever la ceinture de boulevards « extérieurs » de Metz, avec le raccordement direct à la Voie Rapide Est.
- Soulager les pénétrantes urbaines du Sud messin : route de Verny / avenue André-Malraux (RD 913), avenues de Strasbourg et de Plantières (RD 955), rues du Général-Franiatte et du XX^e-Corps-Américain (RD 5).
- Assurer une meilleure interconnexion des nouvelles zones d'urbanisation comme le Quartier de l'Amphithéâtre ou l'éco-quartier des Coteaux de la Seille.
- Faciliter les échanges et mettre en valeur les modes doux (piétons, vélos) dans le secteur Seille / Mazelle.



...ET QUATRE CHIFFRES CLEFS

32 millions d'euros, financement assuré à 100% par Metz Métropole
Longueur totale : **2,25** kilomètres
Longueur totale des pistes piétonnes et cyclables : **2,48** kilomètres
675 nouveaux arbres plantés



Déchets : prevenir pour mieux réduire

Metz Métropole organise l'élimination des déchets ménagers et assimilés, de la collecte au traitement, sur l'ensemble de ses 40 communes membres. Le Pôle Gestion des Déchets assure les collectes traditionnelle et sélective ainsi que le ramassage des objets encombrants et met en place des actions de sensibilisation auprès de la population.

2011 : LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS S'INTENSIFIE

Afin d'atteindre l'objectif de réduction des quantités de déchets de 7 % d'ici à 2014 sur le territoire de Metz Métropole, les premières actions du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) ont été engagées en 2011. Cette année a été consacrée à la mise en œuvre d'actions emblématiques et à la préparation d'actions pour les prochaines années en lien avec certaines communes, associations, professionnels, acteurs du logement, habitants...

- La mise à disposition d'autocollants STOP PUB dans les mairies et lors d'animations dans les communes ont permis de distribuer plus de 1 100 autocollants en 2011. Un autocollant, c'est 35 kg de déchets papier économisés.
- 445 composteurs individuels ont été distribués en 2011, avec une diversification de la gamme proposée (plastique ou bois, 300 ou 600 litres).
- Un réseau de 16 guides composteurs a été créé afin d'épauler les particuliers dans leur démarche de compostage.

Autre nouveauté : le développement de composteurs collectifs en pied d'immeubles.

- Le lancement de l'opération Foyer témoin. Afin de montrer l'exemple à leurs concitoyens et de prouver l'efficacité des méthodes de réduction des déchets, 19 élus de Metz Métropole ont accepté de tenter de diminuer leur production de déchets par des gestes simples. Lancée fin 2011, cette opération s'est prolongée début 2012.
- La Semaine européenne de la Réduction des Déchets, qui s'est déroulée du 12 au 25 novembre 2011, a permis de sensibiliser le grand public au thème de la récupération. Les Ateliers récup' ont ainsi installé leurs quartiers à Longeville-lès-Metz.
- La création d'une équipe de proximité d'une quinzaine d'ambassadeurs du tri.

LE PARTENARIAT AVEC ÉCO-EMBALLAGES RENOUVELÉ

Metz Métropole a signé en 2011 un nouveau partenariat avec Éco-Emballages, pour une durée de six ans. Pour 2011, cette signature a représenté un soutien de 1,8 million d'euros qui sert à financer la collecte, le tri et le recyclage des emballages ménagers. Cette aide est, contrairement aux précédents contrats, indexée sur les résultats du tri et des tonnages traités par Metz Métropole. Le taux de recyclage était de 61 % en 2011, l'objectif à atteindre étant de 75 % d'ici la fin 2012.

LES PREMIERS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Le 10 novembre 2011 a été inauguré le premier point d'apport volontaire (PAV) de Metz Métropole, sur la place de Chambre à Metz. Ces conteneurs collectifs, enterrés, permettent aux riverains de déposer leurs déchets à tout moment de la journée, dans de parfaites conditions d'hygiène. Quatre cuves sont enterrées : une pour les déchets non-recyclables, une pour les emballages, une pour le papier et une pour le verre.



Metz Métropole s'est engagée à réduire ses déchets de 7 % d'ici 2014.



LES DIEUX DU TRI, L'ODYSSÉE DES DÉCHETS...

Du 1^{er} au 10 juin 2011, Metz Métropole a invité les enfants âgés de 6 à 12 ans des établissements scolaires et périscolaires de l'agglomération. Le principe des *Dieux du Tri* était simple : au cœur d'un labyrinthe de matériaux à recycler, chaque équipe devait visiter des sanctuaires dédiés aux cubis verre et papier, aux sacs noirs et transparents et aux composteurs, afin de repérer les erreurs de tri et de déjouer ainsi la présence du Triotaure...

ÉTUDES SUR LA MÉCANISATION DE LA COLLECTE ET LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le projet de gestion des déchets (mandat 2008-2014) vise à maîtriser les coûts de collecte, respecter les réglementations (notamment la R437 de la Caisse nationale d'Assurance Maladie) et atteindre les objectifs des lois Grenelle. Un bureau d'études a ainsi été missionné pour définir la politique Déchets de Metz Métropole. Le projet a été décliné en plusieurs étapes : définition des scénarii ; mise en place opérationnelle du scénario retenu pour les communes volontaires (PAV ou bacs roulants) ; arrêt progressif de la collecte en sacs ; rationalisation des circuits de collecte ; choix des modalités de mise en place de la Redevance Spéciale...

**Les Ateliers
Récup' lors
de la Semaine
Européenne
de Réduction
des Déchets.**



Les Dieux du Tri ont initié les jeunes élèves aux bons gestes de tri.

Mais aussi...

Participation à la révision du Plan départemental de Prévention des Déchets Non Dangereux de la Moselle, au travers de 4 groupes de travail.
Préparation de la dissolution de Somergie et de l'intégration du personnel selon la répartition collecte / traitement.

Habitat et politique de la ville avec solidarité

QUAND LOGEMENT RIME AVEC SOLIDARITÉ

Dans le cadre de son Plan Climat, Metz Métropole promeut un habitat durable dans le parc immobilier nouveau tout comme dans le parc existant. Deux grands défis se posent en effet à notre agglomération : atteindre et maintenir un rythme de production de logement social et diminuer le nombre de communes n'ayant à ce jour pas de parc de logement aidé.

LE NOUVEAU PLH ADOPTÉ

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) a été adopté le 1^{er} juillet 2011 pour la période 2011-2017. Il est désormais l'outil de référence de la politique communautaire de l'habitat et poursuit quatre objectifs : attirer sur le territoire les jeunes ménages et les familles, répartir l'offre sociale et garantir la mixité, promouvoir un habitat durable et partager la politique de l'habitat.

METZ MÉTROPOLE REDÉFINIT SON AIDE AU PARC PRIVÉ...

Fin 2010, Metz Métropole a généralisé son aide complémentaire de 5 % à l'ensemble des travaux de réhabilitation réalisés grâce à une aide de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général Habitat dégradé. Ainsi, les propriétaires bailleurs conventionnant leurs logements et tous les propriétaires occupants sous conditions de ressources définies par l'ANAH sont désormais éligibles à une aide de Metz Métropole. Par ailleurs, le programme national « Habiter mieux », lancé en 2011, prévoit une aide à la réhabilitation de 300 000 logements de propriétaires modestes en situation de précarité énergétique. En juin 2011, Metz Métropole s'est engagée à l'octroi d'une aide de 500 € par dossier bénéficiant de l'Aide de solidarité énergétique, à condition que les travaux réalisés améliorent d'au moins 25 % la performance énergétique du logement.

...ET AU PARC PUBLIC

Une participation de Metz Métropole peut désormais être accordée en fonction du type de réhabilitation (sécurisation, résidentialisation, travaux de confort et/ou d'accessibilité et rénovation thermique).

...ET RÉAFFIRME SON SOUTIEN À L'ACCESSION SOCIALE

Le PTZ, le PASS Foncier et la PRIM'O Logement ayant disparu au 31 décembre 2010, remplacés par le PTZ+ au 1^{er} janvier 2011, Metz Métropole a redessiné son soutien à l'accession sociale. En collaboration avec le Crédit Foncier, elle a ainsi conçu le PASS Logement : il s'agit d'un prêt à taux zéro (sous conditions d'éligibilité des accédants) pouvant aller jusqu'à 15 000 €, Metz Métropole finançant les intérêts du prêt. Simultanément, le programme « Maison d'aujourd'hui » est remplacé par « Maison durable ». Ouvert aux constructeurs privés et aux bailleurs sociaux, il accorde une aide pouvant aller jusqu'à 5 000 € pour des maisons certifiées a minima « BBC ». Les ménages achetant ces maisons devront être primo-accédants et sous plafond de ressources Prêt Social Location Accession.

NAISSANCE DE LA CONFÉRENCE DES ACTEURS DU LOGEMENT (CAL)

L'élaboration du second PLH de l'agglomération a permis d'engager un premier travail de concertation en 2010 avec l'ensemble des maires. Afin de partager et d'échanger sur ces nouvelles actions, Metz Métropole a décidé de mettre en place une instance de concertation autour de la politique de l'habitat : la Conférence des Acteurs du Logement. Ainsi, les élus locaux seront concernés mais également les bailleurs sociaux, les services institutionnels, les associations, les constructeurs, les promoteurs... Véritable espace de dialogue, la Conférence se réunira au moins une fois par an.



Favoriser l'accession sociale via le PASS'Logement (ici à Woippy).

PRIORITÉ À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En matière de politique de la Ville, Metz Métropole a porté principalement ses efforts sur l'insertion professionnelle.

NAISSANCE DES CLAUSES SOCIALES

Metz Métropole et la Ville de Metz se sont associées en 2011 pour mettre en œuvre les clauses sociales dans les marchés publics. S'appuyant sur les acteurs locaux de l'insertion professionnelle, elles accompagnent les entreprises pour que la clause sociale devienne un tremplin vers l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées. 20 marchés ont été clausés dans le cadre de METTIS. L'objectif est d'atteindre un volume de 70 000 heures de travail dédiées par ce projet à des personnes en difficulté sociale.



UNE PALETTE D'ENGAGEMENTS À VOCATION SOCIALE

- Metz Métropole poursuit son engagement dans le dispositif CitéLab, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la Caisse d'Épargne et Metz Métropole Développement. Il s'agit d'un dispositif stimulant la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires.
- L'adhésion au projet de Mission locale du Pays Messin a pour ambition d'offrir un meilleur service aux jeunes du territoire en matière d'insertion professionnelle et sociale et une présence plus importante à leur côté.
- S'inscrire dans le dispositif du Service civique en accueillant deux volontaires ans le cadre d'un projet co-porté par Metz Métropole et la Ville de Metz sur le recensement des logements accessibles.
- Renouvellement du financement de la permanence, à l'Hôtel de police de Metz, d'un travailleur social venant en aide aux victimes.
- Soutien financier à l'Association messine de Médiation sociale.
- Soutien financier à l'association Marelle qui agit pour le maintien du lien parents-enfant en cas de difficulté familiale.

Le dispositif CitéLab promeut l'esprit d'entreprise dans les quartiers prioritaires.



Rénovation d'habitat et clauses sociales : Metz Métropole aux côtés de ses habitants les plus défavorisés.



NOTRE POLITIQUE DE L'HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

Metz Métropole a accordé **29,4 millions d'euros** de garanties d'emprunts pour **28 opérations**. Elle a accompagné la démolition de **118 logements** à Metz et Woippy
Elle a accompagné la construction de **422 logements** à Châtel-Saint-Germain, Cuvry, Longeville-lès-Metz, Metz, Saint-Julien-lès-Metz, Saint-Privat-la-Montagne, Scy-Chazelles et Woippy
Elle a accompagné l'amélioration de **218 logements** à Ars-sur-Moselle, Châtel-sur-Moselle, Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy
Elle a accompagné la réhabilitation de **143 logements** dont **90** du parc immobilier privé à Ars-sur-Moselle, Longeville-lès-Metz, Metz, Moulins-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz et Scy-Chazelles
Elle a versé en tout **4,3 millions d'euros** de subventions pour le logement aidé
Elle a participé au Fonds Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de **67 000 €**



L'association Marelle, soutenue par Metz Métropole, travaille le lien parents-enfants.

Planification territoriale : une vision et des méthodes pour accompagner le développement de Metz Métropole

À l'engagement de Metz Métropole en faveur du développement durable s'ajoutent d'autres démarches ou plans visant à améliorer le « vivre mieux » et le « vivre ensemble », garants d'un développement durable et harmonieux.

URBANICITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Dans le cadre de la démarche ÉcoCité 128, le réseau UrbaniCités, créé en février 2011 en collaboration avec l'ADEME, l'AGURAM et la DREAL, se veut une plateforme d'échanges et de travail en commun sur cette thématique. Il entend offrir des solutions d'urbanisme durable et raisonné aux communes qui ne disposent souvent pas de moyens humains et financiers importants.

Cette première année a rencontré un succès encourageant puisque la moitié des quarante communes de l'agglomération a d'ores et déjà rejoint le réseau. 6 rencontres ont eu lieu en 2011, abordant des thématiques comme le pilotage des opérations d'aménagement durable, le bioclimatisme et l'écoconstruction ou l'impact de la loi Grenelle sur les PLU (Plan Local d'Urbanisme)... Deux journées d'étude ont également été organisées afin de visiter des sites pilote en matière d'urbanisme durable.

CODEV : IMAGINER L'AGGLOMÉRATION DE DEMAIN

Le Conseil de Développement Durable (CODEV), qui rassemble 80 personnalités de la société civile pour accompagner la réflexion des élus de Metz Métropole, a présenté lors de son assemblée générale en janvier 2011, son rapport sur la MixCité messine. Cet exercice de prospective stratégique de la métropole « rêvée » à l'horizon 2030 est issu de la réflexion de son atelier Territoire et Synergies. Ce dernier s'achevant avec la remise de son rapport MixCité, seuls deux ateliers ont poursuivi leurs travaux durant l'année 2011 : l'atelier Identité du territoire, préparant une enquête publique sur la question, et l'atelier Participation citoyenne. Le CODEV a également remis son avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SCDI), en publiant une lettre ouverte à M. le Préfet de Moselle.



Le CODEV imagine
l'agglomération de demain.

Le réseau UrbaniCités en visite.



LE PÔLE PLANIFICATION TERRITORIALE DE METZ MÉTROPOLE EN 2011, C'EST...

- Un appui technique pour les délégués de Metz Métropole au SCoTAM
- L'établissement d'un porter à connaissance communautaire pour chaque commune lors de la révision ou création de leur Plan Local d'Urbanisme,
- La participation en tant que personne publique associée (PPA) dans les évolutions mineures ou majeures des documents d'urbanisme,
- Le suivi de l'étude Trames Verte et Bleue (TVB) pour leur déclinaison dans les documents d'urbanisme

Aménagement de l'espace : le SCOTAM, premiers pas vers le projet

Le SCoTAM est un projet de territoire regroupant 11 intercommunalités pour mettre en cohérence les politiques publiques en matière de transports-déplacements, environnement, développement économique, aménagement numérique du territoire, logement, équipements et services... C'est aussi un document d'urbanisme qui encadre l'urbanisation et l'aménagement des communes sur son territoire (au travers des PLU notamment), et un outil de gestion qui veille au développement et à l'aménagement durables de l'espace.

UN SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT À HORIZON 2040

Le Syndicat mixte du SCoTAM a mené une réflexion prospective pour poser les bases d'un projet territorial sur les 25 prochaines années. Croissance démographique, perspectives de redéploiement et de diversification du tissu économique, transports collectifs, utilisation économe et équilibrée de l'espace, réinvestissement des friches industrielles et militaires, développement territorial s'appuyant sur l'agglomération messine et sur les polarités urbaines et rurales environnantes, offre de logements adaptée sur tout le territoire, déploiement du numérique, préservation et valorisation des atouts naturels et culturels... sont quelques-unes des lignes force de l'ambition donnée aux élus du Syndicat mixte. C'est au travers d'ateliers participatifs et d'une large consultation d'acteurs du territoire qu'ont été posés les premiers jalons de ce travail prospectif qui a ensuite été porté par les élus du Syndicat mixte en assemblée de décembre 2011.

LANCEMENT DES ATELIERS DE TRAVAIL SUR LE PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constitue le document charnière du futur SCoTAM. Le Syndicat mixte du SCoTAM a lancé en 2011 ses travaux en 5 ateliers pour préciser les contours du projet au regard de la législation qui encadre les SCoT, à savoir le Code de l'Urbanisme : urbanisme commercial, accueil des activités économiques, Trames Verte et Bleue, armature urbaine, transports collectifs et intermodalité. 7 autres ateliers seront enclenchés en 2012.



**Commerce, transports, environnement...
autant d'enjeux pour le SCoTAM.**

UN SECOND NUMÉRO DU BULLETIN D'INFORMATION

Le Syndicat mixte édite annuellement une brochure qui permet de suivre l'état d'avancement de ses travaux et de développer les sujets abordés. Le numéro 2 est consacré à l'aménagement commercial et ses enjeux sur le territoire du SCoTAM. Il fait également état du bilan de la première phase de concertation avec la population. Le Syndicat mixte est également présent sur la toile (scotam.fr).

LE SCOTAM EN BREF

380 453 habitants (en 2008), soit 36,5% de la population départementale et 16,2% de la population lorraine
1 136 km² de superficie, soit plus de 18% du territoire mosellan
24 dossiers d'urbanisme et d'habitat examinés
1,1 million d'euros de budget 2011 (participation de Metz Métropole : **226 222 €**). 59% des dépenses sont consacrées aux études d'élaboration du SCoTAM
24 représentants de Metz Métropole siègent au Comité syndical du SCoTAM qui compte **49** membres. **10** représentants de Metz Métropole siègent au Bureau (20 membres). La commission Attractivité et identité du Territoire est présidée par Henri Hasser, Maire du Ban-Saint-Martin et Vice-Président de Metz Métropole. L'atelier Urbanisme commercial est piloté par Thierry Jean, Adjoint au Maire de Metz et Vice-Président de Metz Métropole.

Droit des sols et SIG

DROITS DES SOLS : VERS UNE STABILITÉ DE L'ACTIVITÉ

En 2011, le nombre de dossiers cumulés a été de 7 677 pour l'ensemble des communes de Metz Métropole, soit une diminution de 1,7 % par rapport à 2010. On note ainsi une relative stabilité du nombre de dossiers traités alors que dans le même temps, au niveau national, la tendance est assez clairement au ralentissement du nombre d'autorisations d'occupation et d'utilisation du sol instruites. L'augmentation spectaculaire du nombre de certificats d'urbanisme instruits (+ 1735 dossiers, soit + 119,5 % par rapport à 2010) est à mettre en corrélation avec la baisse de celui des notes de renseignements d'urbanisme (- 1462 dossiers, soit - 66,4 %). Cela s'explique simplement par un changement de pratiques impulsé par le ministère de tutelle. Dans le domaine du contentieux pénal, il faut souligner la hausse importante du nombre des constats d'infraction présentés aux élus (288 cas en 2011, contre 191 en 2010), une tendance qui semble s'être installée depuis ces dernières années.



Cartographier le territoire est la base des politiques d'aménagement.



Le SIG réalise des cartographies à la demande des Pôles.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : VERS LA MUTUALISATION METZ MÉTROPOLE / VILLE DE METZ

Des actions importantes menées en 2011 ont permis de continuer à satisfaire le besoin des utilisateurs d'une part, mais aussi de mener une profonde analyse préalable à la mutualisation du SIG, d'autre part :

- Réalisation de cartographies spécifiques : à la demande des pôles, des communes et des organisations partenaires, la cellule SIG a produit des plans principalement destinés aux directions Mobilité et Cadre de vie, Développement et Aménagement Durable et à la Mission METTIS.
- Enrichissement des bases de données : très attendue par de nombreux utilisateurs, la numérisation des POS/PLU et des servitudes d'utilité publique (SUP) a été engagée. La prestation est réalisée par l'AGURAM pour moitié, la numérisation des SUP et de 20 communes étant confiée à un prestataire.
- Élaboration d'un schéma directeur de l'information géographique : dans le contexte du regroupement des équipes des SIG, l'analyse des besoins des utilisateurs ainsi que des ressources disponibles a été confiée à un prestataire extérieur. Celui-ci élabore des scénarios soumis au comité de pilotage.
- Préparation de la mutualisation des SIG Metz Métropole et Ville de Metz : validé en conférence des maires du 23 septembre 2010, le projet de mutualisation des SIG a fait l'objet de nombreuses analyses portant sur le regroupement des équipes, le socle de base des services proposés aux communes (conférence des maires du 19 mai 2011), l'harmonisation des modèles de données, la mise à niveau des données géographiques, la constitution de l'infrastructure informatique et l'analyse des logiciels de SIG. L'ensemble de ces actions a mobilisé les agents du SIG sur l'année 2011 afin de permettre la mutualisation des services au 1^{er} janvier 2012.



Coordination et rédaction
 Metz Métropole, Pôle Communication - Pierre Feisthauer
 Harmony Park - 11 boulevard Solidarité
 BP 55025 - 57071 Metz cedex 3
 Tél. 03 87 20 10 00 - polecom@metzmetropole.fr

Crédits photos

Philippe Gisselbrecht, Nicolas Bram, Martial Noël, Christian Legay, Studio Doncourt
 Van Hool, Groupe-6, Jean-Paul Viguié et Associés,
 Agence Nicolas Michelin et Associés, Atelier Villes et Paysages
 Centre Pompidou-Metz © Shigeru Ban Architects Europe
 et Jean de Gastines Architectes, avec Philip Gumuchdjian pour la conception
 du projet lauréat du concours/Metz Métropole/Centre Pompidou-Metz

Graphisme

Arnaud Hussenot / Fabien Darley

Impression

Imprimerie Gueblez



Amanvillers
Ars-Laquenexy
Ars-sur-Moselle
Auguay
Châtel-Saint-Germain
Chieulles
Coin-lès-Cuvry
Coin-sur-Seille
Cuvry
Féy
Gravelotte
Jussy
La Maxe
Laquenexy
Le Ban-Saint-Martin
Lessy
Longeville-lès-Metz
Lorry-lès-Metz
Marieulles-Vezon
Marly
Metz
Mey
Montigny-lès-Metz
Moulins-lès-Metz
Noisseville
Nouilly
Plappeville
Pouilly
Purnoy-la-Chétive
Rozérieulles
Sainte-Ruffine
Saint-Julien-lès-Metz
Saint-Privat-la-Montagne
Saulny
Scy-Chazelles
Vantoux
Vany
Vaux
Vernéville
Woippy



Harmony Park
11 boulevard Solidarité
BP 55025
57071 Metz Cedex 3

www.metzmétropole.fr